



**PROTEIN
INDUSTRIES
CANADA**

OPPORTUNITÉ DE CROISSANCE

RAPPORT ANNUEL
2019-2020

TABLE DES MATIÈRES

	LIEN VERS LA PAGE...	
Qui sommes-nous?	→	01
Faits saillants de l'année : 2019-2020	→	02
Message du ministre	→	03
Rapport du président	→	04
Message du PDG	→	05
Indicateurs clés	→	06
Nos membres	→	07
Programme de technologie	→	08
Renforcement des capacités	→	11
Objectifs et résultats pour 2019-2020	→	13
Objectifs pour 2020-2021	→	14
Conseil d'administration de l'entreprise	→	17
Personnel	→	18
Annexe A – Rapport au gouvernement fédéral	→	19
Annexe B – États financiers vérifiés	→	33

VISION

Le Canada est un leader mondial dans le secteur des protéines végétales.

MISSION

Investir en collaboration pour accélérer l'innovation et la compétitivité du secteur des protéines végétales au Canada.

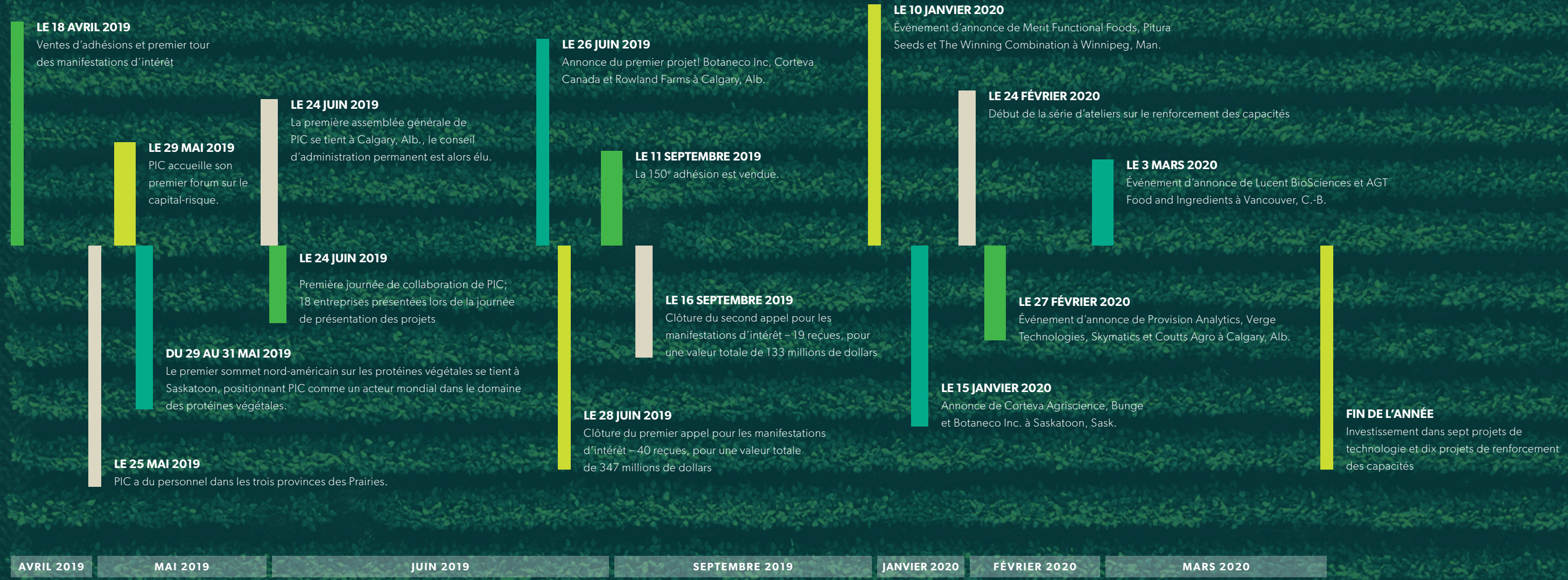
QUI SOMMES-NOUS ?

Protein Industries Canada est un organisme sans but lucratif dirigé par l'industrie, créé pour positionner le Canada comme une source mondiale de protéines végétales et de coproduits à base de plantes de haute qualité. Nous sommes l'une des cinq supergrappes d'innovation du Canada.

Protein Industries Canada travaille en collaboration avec des partenaires de l'industrie pour créer des projets de co-investissement qui ont le potentiel de transformer le secteur de la production agricole et alimentaire, permettant ainsi au Canada d'assurer sa position de leader mondial dans la production de produits et de coproduits à base de plantes.

Protein Industries Canada aidera le Canada à s'approprier sa part du marché mondial des protéines végétales, d'une valeur de 50 milliards de dollars, en stimulant l'investissement dans notre économie et en créant des emplois pour les Canadiennes et Canadiens.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE : 2019-2020



AVRIL 2019

MAI 2019

JUIN 2019

SEPTEMBRE 2019

JANVIER 2020

FÉVRIER 2020

MARS 2020

MESSAGE DE L'HONORABLE NAVDEEP BAINS, MINISTRE DE L'INNOVATION, DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

Le Canada est dans une course à l'innovation. Nous sommes déterminés à faire croître l'économie et à adopter une approche nouvelle et unique au Canada en matière d'investissement dans l'innovation.

Nos cinq supergrappes ont été sélectionnées au début de 2018 pour accélérer l'innovation et renforcer les liens entre tous les acteurs dans les domaines où ils disposent d'un avantage concurrentiel – des grandes entreprises d'ancrage aux petites et moyennes entreprises (PME). La création de supergrappes et notre investissement de près d'un milliard de dollars ont marqué un grand changement tant pour l'industrie que pour le gouvernement.

Je suis heureux de voir cet investissement porter ses fruits alors que les supergrappes continuent d'augmenter le nombre de leurs membres et annoncent de nouveaux projets révolutionnaires. Ce réseau solide de membres les a aidées à poursuivre une approche ambitieuse et collaborative, en développant des réseaux qui rassemblent les entreprises, les universitaires, les gouvernements et les organisations à but non lucratif. Ils créent de nouvelles opportunités commerciales, une croissance économique et des emplois pour l'avenir.

L'année dernière, nous avons assisté à un élan sans précédent de la part des supergrappes en termes de projets examinés et lancés, y compris un effort conjoint pour répondre aux besoins critiques du Canada en matière de fournitures, d'équipements et de technologies de santé pendant la pandémie de COVID-19.

Je suis particulièrement heureux de constater qu'environ la moitié des collaborateurs des projets sont des PME, ce qui permet aux petites entreprises d'avoir accès à une recherche de pointe, à une main-d'œuvre hautement qualifiée et leur permet de se développer.

Je tiens à remercier la supergrappe des industries des protéines pour une année exceptionnelle et pour avoir mené des projets innovants dans le domaine de l'agriculture.

Pour ne citer qu'un exemple récent, la supergrappe des industries des protéines met actuellement au point une nouvelle technologie de transformation des cultures de canola et de chanvre qui aura des avantages considérables pour les transformateurs et les consommateurs canadiens. Cela permettra la commercialisation de nouveaux produits à base de plantes pour les marchés des ingrédients alimentaires, des aliments pour le bétail et de l'aquaculture. Voilà l'immense valeur que ces foyers d'innovation apportent à notre vie quotidienne.



NAVDEEP BAINS
Ministre de l'Innovation,
des Sciences et de l'Industrie

UN MESSAGE DU PRÉSIDENT

En tant que président de Protein Industries Canada, je suis privilégié de participer à l'une des industries les plus passionnantes – et les plus prometteuses – du Canada : Notre secteur agroalimentaire.

Ce secteur, qui comprend la fabrication d'aliments et de boissons, est le plus grand employeur du Canada – et il offre de nombreuses possibilités. Chez Protein Industries Canada, nous nous efforçons de faire en sorte que ces possibilités soient pleinement exploitées.

Au cours de l'année dernière, nous avons fait des progrès importants dans nos investissements technologiques et avons établi des relations de collaboration avec certaines des entreprises les plus entrepreneuriales et les plus innovantes du Canada. Ces entreprises vont des fondateurs du secteur canadien des protéines végétales et des grandes multinationales aux jeunes entreprises, aux PME et à tout ce qui se trouve entre les deux. Ce sont les entreprises qui constituent le secteur des protéines végétales au Canada.

Mais nous n'investissons pas seulement dans les entreprises : Nous investissons dans les gens et les idées. Des gens que nous appelons des pionniers. Ceux qui ont de grandes idées, qui sont prêts à prendre des risques et qui pensent et font des affaires différemment. En effet, c'est en faisant les choses différemment que nous ferons croître le secteur, que de nouvelles entreprises verront le jour, que nous attirerons des capitaux et que nous créerons des emplois. Ceci est bon non seulement pour l'agriculture, mais aussi pour tout le Canada.

Le secteur agroalimentaire est important pour le Canada. Il est durable et sera la clé de la reprise économique de notre pays après la crise de la COVID. Les éléments fondamentaux qui sous-tendent le secteur sont solides, mais il est possible de faire davantage pour assurer sa croissance continue et en faire bénéficier le Canada.

Nous devons continuer à mettre l'accent sur la politique de la science et de l'innovation, en particulier sur les programmes qui encouragent la recherche du secteur privé et rassemblent les investissements publics

et privés. Nous devons continuer à collaborer et à mieux utiliser nos ressources; à adopter une approche de recherche et d'innovation basée sur la chaîne de valeur et à créer une efficacité dans l'ensemble du système. Nous devons rassembler tous ces éléments et renforcer la proposition de valeur globale du Canada.

Dès le début, nous étions convaincus que l'initiative des supergrappes d'innovation constituerait un effort important pour organiser stratégiquement les entreprises et les centres de recherche canadiens en un nouveau modèle de collaboration pour la commercialisation de l'innovation. Grâce à un grand nombre d'initiatives importantes et à quelque 150 millions de dollars d'initiatives d'innovation à ce jour, les entreprises démontrent la valeur de ce programme par leurs investissements, notamment d'importantes dépenses en capital qui créeront de nombreux nouveaux emplois et renforceront la compétitivité mondiale du Canada dans le secteur agroalimentaire.

Afin de réaliser pleinement le potentiel de notre secteur agroalimentaire et de saisir notre part de ce marché mondial des protéines végétales, nous devons maintenir et accélérer notre élan. Nous sommes déterminés à mener à bien cette mission dans ce secteur et à bâtir la voie de la croissance future. Protein Industries Canada continuera à investir dans des projets de recherche et de développement en collaboration et s'efforcera de soutenir un environnement commercial solide.

En travaillant en collaboration avec nos partenaires stratégiques, nous pensons pouvoir transformer l'industrie agroalimentaire canadienne en un leader mondial de la production d'ingrédients. Si vous n'avez pas encore rejoint notre mission, le temps est venu. Ensemble, nous pouvons réaliser une croissance importante et améliorer la compétitivité mondiale de l'industrie agricole canadienne.



FRANK HART
Président – Protein Industries Canada

UN MESSAGE DU PDG

En tant que PDG de Protein Industries Canada, on me demande souvent ce que nous devons faire pour faire progresser le secteur agroalimentaire canadien, notamment en ce qui concerne la transformation à valeur ajoutée et les protéines végétales.

C'est une question à laquelle j'ai beaucoup réfléchi au cours des 12 derniers mois et à laquelle j'ai répondu avec plus ou moins de succès. La réponse courte est qu'il n'y a pas de solution facile. Il faudra un effort à la fois coordonné et soutenu pour tirer pleinement parti de la croissance potentielle de l'activité économique du Canada, qui se chiffre à plusieurs milliards de dollars.

La bonne nouvelle, c'est que nous sommes sur la bonne voie.

Protein Industries Canada a été créé grâce au potentiel du Canada d'être un leader dans la production de protéines végétales, en tirant davantage de valeur ici au pays et en créant des avantages économiques importants pour les Canadiens. Notre objectif est d'aider à réaliser ce potentiel. Nous croyons que nous y arriverons plus rapidement en travaillant ensemble. Les avantages liés à la recherche d'efficacité au sein de l'écosystème de recherche, à l'exploitation de partenariats public-privé et à l'investissement dans la recherche préconcurrentielle entraîneront un changement transformateur.

En travaillant ensemble, nous renforcerons le secteur agroalimentaire canadien et créerons des avantages pour les Canadiens.

L'exercice financier dernier a marqué la première année complète d'activité de Protein Industries Canada. Notre réalisation la plus importante a été de faire avancer nos projets de technologie de recherche et développement en collaboration. L'année dernière, nous avons fait progresser sept projets de technologie, ce qui représente un investissement de 100 millions de dollars dans le secteur agroalimentaire canadien.

Ces investissements représentent de nouveaux procédés, produits, ingrédients et emplois.

Bien que nous n'en soyons qu'au début de la période de rentabilité de ces investissements, les avantages que présente le modèle des supergrappes deviennent rapidement évidents. Les projets qui ont bénéficié

d'un investissement de Protein Industries Canada ont réussi à obtenir de nouveaux clients, à embaucher plus de personnel et à attirer de nouvelles sources d'investissement.

Nous faisons une différence.

Au cours de l'année prochaine, nous continuerons à travailler pour faire avancer les projets de technologie. Nous savons que le délai nécessaire à la réalisation de recherches dans le secteur de l'agriculture et de la transformation se mesure en années. Nous devons donc prévoir du temps pour effectuer le travail des consortiums de projet, pour que les résultats soient commercialisés et pour que les bénéfices se réalisent.

Il est essentiel de mettre en route les projets et d'engager les fonds.

À l'avenir, nous commencerons à investir davantage dans l'écosystème par le biais de notre volet de renforcement des capacités. Il s'agit d'investissements durables qui favoriseront un environnement commercial hautement compétitif.

Un écosystème solide est essentiel au succès de nos investissements technologiques.

Je souhaite qu'un jour, mais peut-être pas pendant ma vie professionnelle, le Canada passe du statut de fournisseur de produits de base à celui de fournisseur d'ingrédients. Je pense que d'ici 2035, le Canada peut accroître considérablement sa contribution à la valeur du commerce mondial des protéines végétales.

L'occasion nous appartient. Nous possédons 14 millions de tonnes métriques de protéines végétales que le monde entier désire.



A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Bill Greuel'.

BILL GREUEL
PDG – Protein Industries Canada

INDICATEURS CLÉS



7

PROJETS DE TECHNOLOGIE



103 M\$

D'INVESTISSEMENT DANS L'INDUSTRIE ET PIC



55 M\$

MOBILISÉS



7,6

PARTICIPANTS PAR PROJET



24

PME PARTICIPANT À DES PROJETS



16

INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES ET DE RECHERCHE IMPLIQUÉES



569

CRÉATIONS D'EMPLOIS DIRECTS PRÉVUES



33

CRÉATIONS DE NOUVEAUX PRODUITS ATTENDUES



21

BREVETS PRÉVUS À DÉPOSER



10

PROJETS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



100+

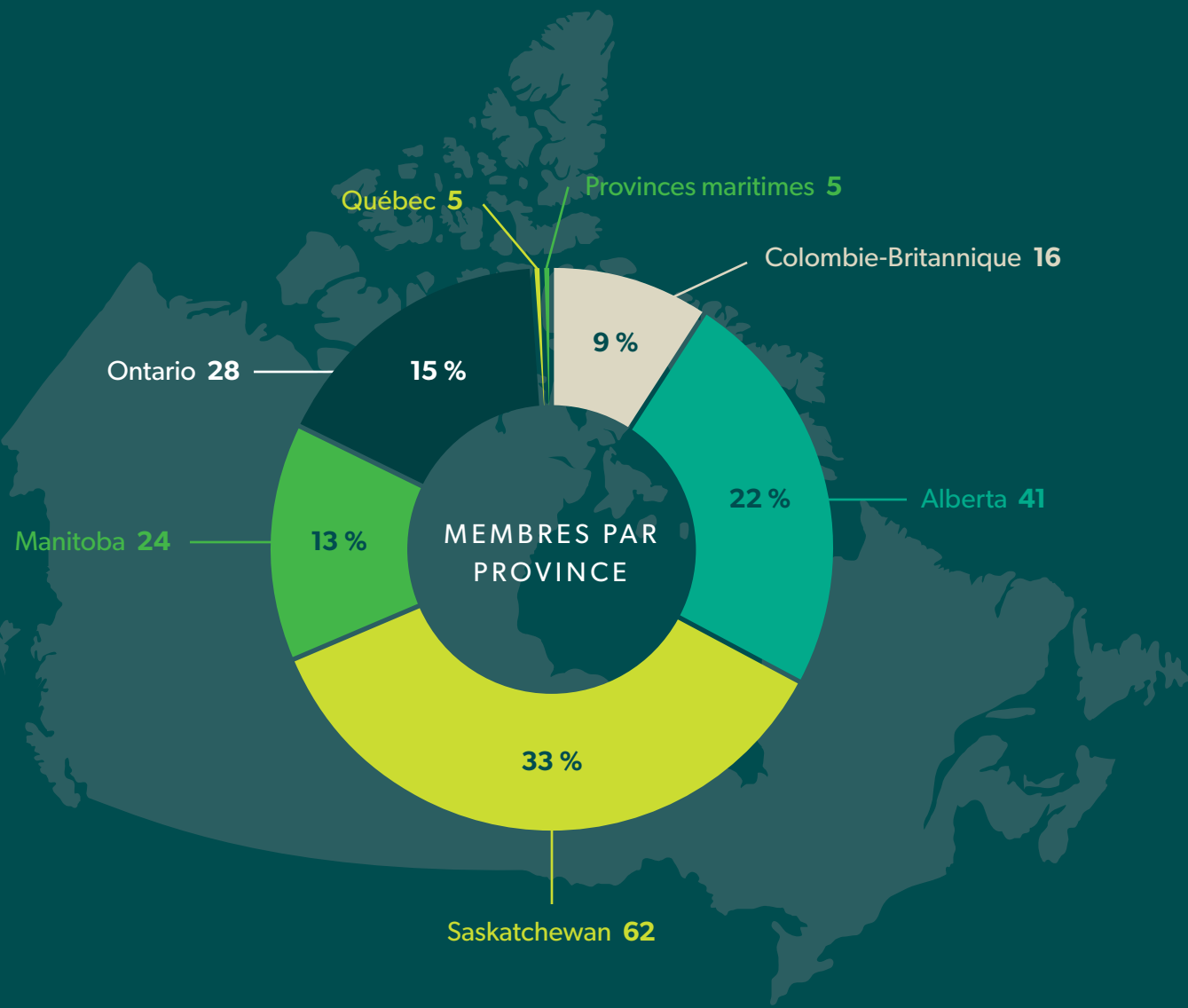
PRÉSENTATIONS DE MEMBRES À MEMBRES



80 %

DES PROJETS RÉDUISENT LES RÉPERCUSSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

NOS MEMBRES



187

MEMBRES



6

MEMBRES INTERNATIONAUX



134

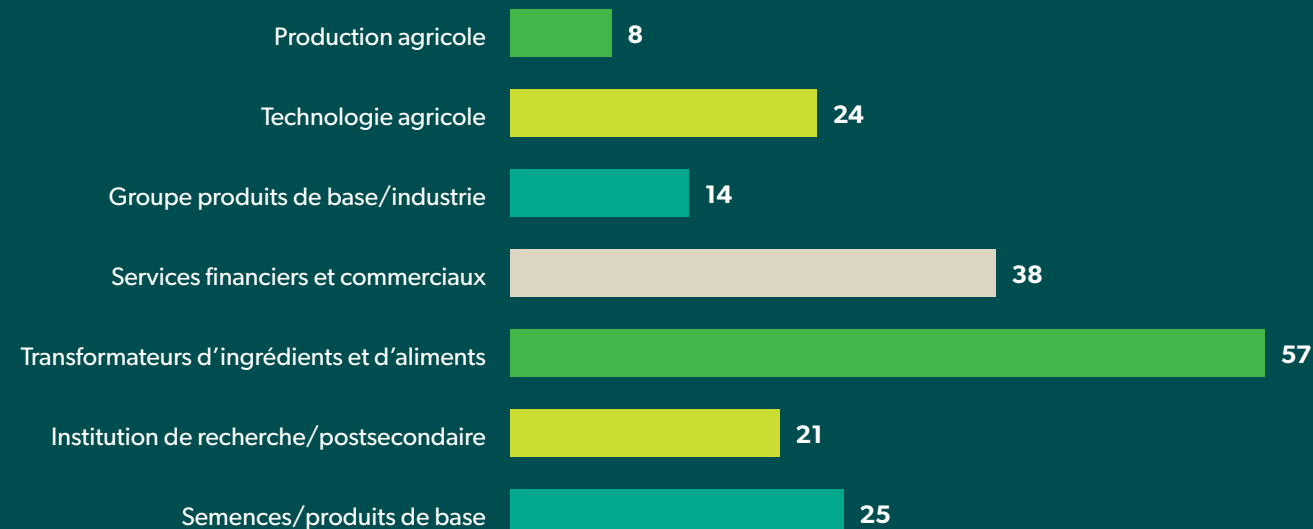
PME MEMBRES



80

CONFÉRENCES

MEMBRES PAR CLASSIFICATION



PROGRAMME DE TECHNOLOGIE

BOTANECO, CORTEVA ET ROWLAND FARMS

Le premier investissement de Protein Industries Canada dans un projet novateur a été réalisé avec Botaneco, Corteva et Rowland Farms. L'investissement de 11,8 millions de dollars servira à commercialiser une nouvelle technologie de transformation qui permettra d'obtenir une variété de nouveaux produits à base d'huile et de protéines. En utilisant des cultures telles que le canola et le chanvre, le projet introduira de nouveaux ingrédients à haute teneur en protéines sur les marchés mondiaux de l'alimentation humaine et animale et de l'aquaculture.

Ce projet a le potentiel d'ouvrir de nouveaux marchés pour de nouveaux produits à base de canola et de chanvre qui sont à la fois pratiques et naturels et portent des étiquettes épurées. La conquête de nouveaux marchés avec des produits de grande valeur contribuera à renforcer le secteur de la transformation, tout en créant des emplois dans l'industrie manufacturière, les applications des sciences alimentaires et le leadership commercial.



Bill Greuel, PDG de Protein Industries Canada, à l'événement d'annonce de Botaneco, Corteva et Rowland Farms



(de gauche à droite) : Bill Greuel, James Szarko, PDG de Botaneco Inc. et l'honorable Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, de la Science et du Développement économique, visitent les installations de Botaneco

MERIT FUNCTIONAL FOODS, PITURA SEEDS ET THE WINNING COMBINATION

Le deuxième projet de Protein Industries Canada a vu 19,1 millions de dollars investis pour commercialiser des protéines végétales de haute qualité. Le projet se concentre sur les isolats de protéines de pois et de protéines de canola brevetés, notamment en introduisant le premier isolat de protéines de canola hautement soluble et hautement fonctionnel au monde.

Une fois achevé, le projet permettra de créer une gamme de produits, notamment des ingrédients destinés à des applications alimentaires de grande valeur telles que les boissons à base de protéines végétales et les hamburgers à base de plantes, et entraînera la création de plus de 200 emplois.

Cet investissement est excitant et stimulant pour Merit, qui grandit en tant qu'entreprise. Il nous aide à surmonter nombre des obstacles que rencontrent généralement les nouvelles entreprises.

– Ryan Bracken, co-directeur général de Merit

Le consortium composé de Merit Functional Foods de Winnipeg (Man.), Pitura Seeds de Domain (Man.) et The Winning Combination de Winnipeg investira 9,1 millions de dollars, avec un investissement équivalent de Protein Industries Canada. En utilisant une technologie brevetée de Burcon Nutrascience, et avec le soutien du Manitoba Food Centre, le projet commercialisera les premières protéines de canola et les nouveaux isolats de protéines de pois au monde avec une pureté de plus de 90 % et une solubilité de près de 100 % dans les aliments et les boissons. Cette pureté supérieure améliore le profil aromatique des protéines de pois, tandis que la grande solubilité élimine le caractère granuleux des protéines moins solubles.



[CLIQUEZ ICI POUR REGARDER](#)

(de gauche à droite) : Ryan Bracken, co-directeur général de Merit Functional Foods, l'honorable Jim Carr, conseiller spécial pour les Prairies, et Bill Greuel à l'événement d'annonce de Merit Functional Foods et Pitura Seeds



[CLIQUEZ ICI POUR REGARDER](#)

CORTEVA, BOTANECO ET BUNGE

Ce projet souligne un investissement de plus de 27 millions de dollars dans un projet de sélection du canola axé sur la fabrication d'hybrides de canola à haute teneur en protéines qui produisent une farine à haute teneur en protéines pour une utilisation en aval. Il s'agit du premier projet de sélection commerciale axé spécifiquement sur l'amélioration de la qualité des protéines. La farine de canola à plus forte teneur en protéines permettra de créer de nouveaux marchés à plus forte valeur ajoutée et de générer des avantages économiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Le développement d'hybrides de canola à haute teneur en protéines va changer l'avenir du canola.

– David Dzisiak, directeur général de Botaneco

Le consortium composé de Corteva Agriscience, Bunge Canada et Botaneco investira 14,05 millions de dollars, avec un investissement de 13,6 millions de dollars de Protein Industries Canada. Dans ce projet, la génétique des programmes de sélection de Corteva et des sources du secteur public, telles qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada, sera analysée pour les protéines, les fibres et les facteurs antinutritionnels afin d'identifier les caractéristiques qui entraînent une forte teneur en protéines et une réduction des fibres. Les produits à haute teneur en protéines issus de la sélection seront mis à l'échelle pour fournir des semences qui seront traitées par les partenaires du consortium, Bunge et Botaneco, afin de produire des farines et des produits protéiques de grande valeur. Ce projet devrait permettre d'obtenir des graines de canola, des farines et des produits à valeur ajoutée plus riches en protéines afin d'être plus compétitif par rapport au soja et aux autres sources de protéines pour les marchés destinés à la consommation humaine et au bétail.



Alanna Koch à l'événement d'annonce de Corteva, Botaneco et Bunge

PROVISION ANALYTICS, VERGE TECHNOLOGIES, SKYMATICS ET COUTTS AGRO

Ce projet de 9,25 millions de dollars contribuera à améliorer la logistique dans les exploitations agricoles et la traçabilité des aliments grâce à une plate-forme de données intégrée. Ce projet innovant permettra de réduire les coûts des intrants et l'impact environnemental global du secteur.

Le consortium, composé de Provision Analytics de Calgary (Alb.), Verge Technologies de Calgary (Alb.), Skymatics de Calgary (Alb.) et Coutts Agro de Kindersley (Sask.), investira 4,6 millions de dollars, soit la moitié du budget total du projet, l'autre moitié étant constituée par le co-investissement de Protein Industries Canada.

Ce projet nous donne l'occasion de démarcher les cultures canadiennes et de trouver une valeur réelle et différenciée dans les produits au fur et à mesure de leur progression dans la chaîne d'approvisionnement.

– Erik Westblom, co-fondateur et PDG de Provision Analytics

Ce projet combine l'expertise de Coutts Agro, une exploitation agricole à grande échelle, avec les technologies de Verge Technologies et de Skymatics, qui utilisent des technologies de cartographie numérique et d'optimisation pour aider les agriculteurs à améliorer leurs opérations sur le terrain en saisissant des informations sur l'application des intrants, la consommation de carburant, etc. Le logiciel de Verge Technologies permet de réduire le nombre de passages nécessaires pour l'entretien d'un champ, ce qui entraîne une réduction des coûts de carburant et atténue l'impact environnemental d'un producteur. Cet ensemble de données sera utilisé par Provision Analytics pour créer des liens afin de soutenir la traçabilité alimentaire, la transparence et les indicateurs clés associés à l'efficacité énergétique.

Ce sera le premier projet à tenter de mettre en corrélation les pratiques agricoles tout au long de la chaîne de valeur, de la production à la transformation, en rassemblant les différents points communs pour soutenir les initiatives de traçabilité et de durabilité et faire progresser le secteur agricole et alimentaire du Canada.



[CLIQUEZ ICI POUR REGARDER](#)

(de gauche à droite) : Matt Coutts, directeur des investissements de Coutts Holdings, Erik Westblom, co-fondateur et PDG de Provision Analytics, Matt Mendes, directeur financier de Verge, et Bill Greuel à l'événement d'annonce de Provision Analytics, Verge Technologies, Skymatics et Coutts Agro



[CLIQUEZ ICI POUR REGARDER](#)

LUCENT ET AGT

3 millions de dollars, dont 1,3 million provient de Protein Industries Canada et 1,7 million du consortium, seront investis dans le projet afin de créer une nouvelle approche pour améliorer la valeur des coproduits fibreux de l'industrie du traitement des légumineuses en les transformant en un engrais organique à base de micronutriments.

L'investissement de PIC nous permet d'accélérer la recherche et le développement et l'ingénierie, tandis que la collaboration avec AGT ouvre la voie à des essais à grande échelle pour le consommateur final et à l'accès au marché avec un acteur clé de l'industrie.

– Michael Riedijk, PDG de Lucent BioSciences

Le consortium est composé de Lucent BioSciences de Vancouver et d'AGT Foods and Ingredients de Regina. Une partie de la procédure de transformation à valeur ajoutée d'AGT Foods and Ingredients crée un coproduit à partir des coques des graines de pois et de lentilles. Grâce à leur procédé de fabrication, Lucent transformera ces coques en engrais Soileos : un nouvel engrais à micronutriments neutre en carbone qui utilise des fibres organiques comme support pour fournir des micronutriments aux plantes.

L'apport de micronutriments augmente le rendement et la densité des nutriments dans les cultures, de manière durable et respectueuse de l'environnement. Ce projet permet d'utiliser ce qui était considéré historiquement comme un flux de déchets provenant de la transformation et d'ajouter une valeur supplémentaire, en utilisant la totalité de la semence.



(de gauche à droite) : Brennan Craig, responsable principal de la commercialisation des aliments et des ingrédients d'AGT, Bill Greuel, Michael Riedijk, PDG de Lucent BioSciences, l'honorable Jonathan Wilkinson et Tyler Groeneveld, membre du conseil d'administration de PIC

FARMERS EDGE ET OPI

Ce projet de 14,8 millions de dollars, réparti entre Protein Industries Canada et les partenaires du consortium, se traduira par de nouveaux produits qui procureront à l'écosystème canadien des protéines végétales un avantage concurrentiel sur les marchés mondiaux des protéines végétales.

Farmers Edge, avec ses partenaires stratégiques, se concentrera dans un premier temps sur la capture et le développement de l'intelligence artificielle pour la gestion des risques des producteurs en vue de créer des opportunités de protéines à valeur ajoutée. Cela implique la science des données sur les pratiques de gestion de la santé des cultures et la modélisation des prévisions. Au fur et à mesure que cette activité axée sur les producteurs se développera, des activités parallèles sur la traçabilité internationale seront entreprises avec le Conseil canadien des normes, ce qui impliquera une saisie directe dans un registre numérique autorisant l'accès au marché pour déterminer les obstacles liés à l'entrée sur le marché des produits existants et nouveaux à base de protéines végétales à valeur ajoutée.

AGT ET ULIVIT

Le projet de 11,3 millions de dollars consistera en un consortium d'AGT Food and Ingredients (AGT) et d'ulivit qui collaboreront pour transformer le concentré de protéines de pois, de lentilles et de fèves en un substitut de viande à forte teneur en humidité, en protéines de légumineuses texturées (TPP), en tempeh, en tofu, en pâtes et en substituts de produits laitiers. Ces ingrédients seront ensuite développés en aliments prêts à la consommation pour les marchés de la consommation et de la restauration, contribuant ainsi à répondre à la demande croissante de régimes végétariens et flexitariens.

Ce projet réunit AGT, considéré comme l'un des fondateurs de l'industrie canadienne des protéines végétales, et ulivit, une jeune entreprise dirigée par deux femmes entrepreneurs de talent, pour réaliser des projets qui contribueront à révolutionner le marché des aliments à base de plantes. S'appuyant sur l'expérience et l'expertise de chacun, ils utiliseront des légumineuses sèches fractionnées comme matière première pour créer des produits à haute teneur en protéines en utilisant des méthodes de production écologiques qui consommeront moins d'énergie et d'eau que les procédés commerciaux existants.



[CLIQUEZ ICI POUR REGARDER](#)

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

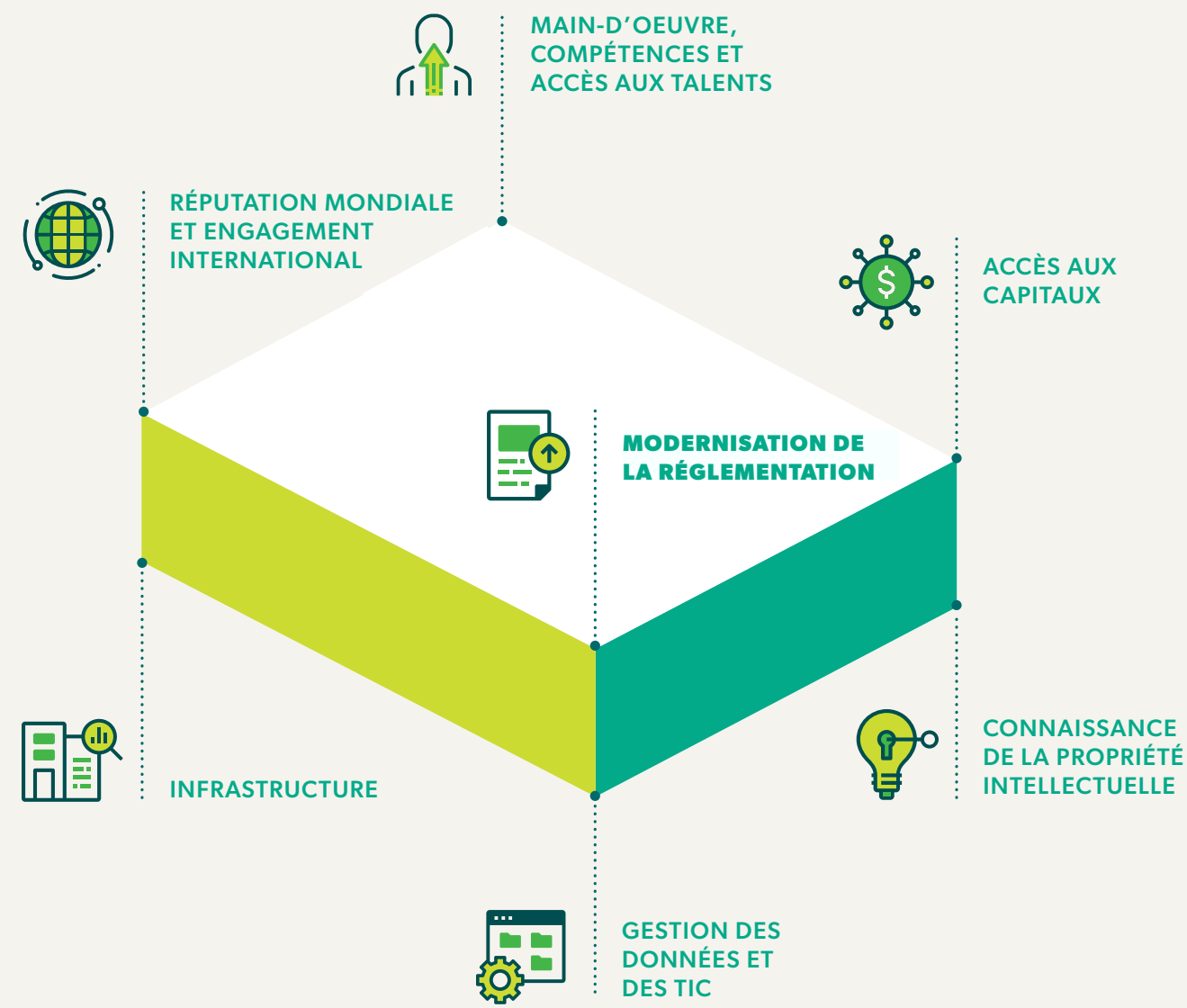
Les priorités de renforcement des capacités et les résultats souhaités de Protein Industries Canada ont été établis en consultation avec l'industrie. Ces domaines représentent des opportunités importantes pour une croissance durable et un succès à long terme du secteur.

Protein Industries Canada s'efforcera de mobiliser l'ensemble de l'industrie, en créant des consortiums de collaboration dans tout le secteur – y compris les PME, les ONG, les établissements postsecondaires, les installations de recherche sous contrat et autres – pour créer des projets visant à faire progresser la durabilité et la compétitivité de l'écosystème des protéines végétales du Canada.

En 2019-2020, Protein Industries Canada a réalisé dix projets de renforcement des capacités, avec des investissements totalisant plus de 500 000 \$ dans l'écosystème. L'objectif du renforcement des capacités en 2019-2020 était de définir les bases de la réussite pour l'avenir. Cela signifie que la plupart des projets entrepris visent à aider à comprendre l'environnement actuel. Ce travail de base a été essentiel à l'élaboration de la stratégie de Protein Industries Canada et au ciblage des investissements. La plupart des travaux se sont concentrés sur l'engagement international et le soutien de la réputation mondiale du Canada, en donnant la priorité aux obstacles réglementaires et en créant un réseau pour soutenir les compétences et les besoins en main-d'œuvre du secteur.

Parmi les faits marquants de l'année, citons l'organisation d'une série d'ateliers pour réunir l'industrie afin de valider la stratégie de renforcement des capacités de Protein Industries Canada, l'organisation d'un prestigieux sommet international, généralement tenu en Europe, pour la première fois en Amérique du Nord et l'établissement de partenariats pour comprendre les lacunes en matière de compétences et de talents dans le secteur.

7 priorités de renforcement des capacités



PIC ORGANISE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CANADA LE SOMMET SUR LES PROTÉINES VÉGÉTALES DE BRIDGE2FOOD.

En 2019, Protein Industries Canada s'est associé à Bridge2Food, une entreprise néerlandaise spécialisée dans les conférences et le réseautage dans le domaine alimentaire, pour organiser deux conférences sur les protéines végétales à Saskatoon et à Calgary. C'était la première fois que le sommet Bridge2Food se tenait en Amérique du Nord. Cela a constitué une occasion sans précédent pour le Canada de présenter son secteur agroalimentaire à un public international, et pour les entreprises canadiennes de se mettre en réseau, de partager leurs connaissances et d'établir des relations au sein de l'écosystème mondial.

Le sommet de Saskatoon, axé sur les ingrédients à base de protéines végétales, s'est tenu du 29 au 31 mai, suivi d'un événement parallèle axé sur les aliments à base de plantes, organisé à Calgary du 3 au 5 juin. Les deux événements ont attiré plus de 500 acteurs clés de l'industrie d'Amérique du Nord et d'Europe. Les conférences ont été un excellent exemple de rassemblement de différentes parties prenantes pour favoriser la collaboration à l'échelle nationale et mondiale et ont offert une occasion inestimable de raconter l'histoire du Canada à un public international, renforçant ainsi notre position de leader dans le secteur agroalimentaire. Les effets positifs des sommets se sont poursuivis, notamment grâce à une relation continue très positive avec les Pays-Bas et les entreprises alimentaires internationales telles que Nestlé.

Cet événement a permis à PIC et au Canada de se positionner comme un leader mondial dans le domaine des protéines végétales.

ATELIERS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

En février 2020, Protein Industries Canada a organisé une série d'ateliers pour faire participer les parties prenantes à nos priorités stratégiques de renforcement des capacités. Les ateliers, organisés à Calgary, Edmonton, Saskatoon et Winnipeg, se sont concentrés sur la sensibilisation aux priorités de PIC en matière de renforcement des capacités, sur la validation de notre stratégie, sur la recherche de nouvelles idées et sur la façon dont nous pouvons collaborer avec l'industrie pour renforcer les capacités dans le secteur.

Plus de 130 acteurs du secteur agroalimentaire, notamment de l'industrie, des universités, des organisations à but non lucratif et du gouvernement, ont participé à ces ateliers. Les principales conclusions des discussions ont réaffirmé l'importance de l'écosystème, confirmant le rôle essentiel de PIC en tant qu'ambassadeur, catalyseur et « responsable du plan ».

PARTENARIAT AVEC L'EMILI POUR UNE ANALYSE EN LIGNE DES COMPÉTENCES ET DES TALENTS

L'un des domaines prioritaires du programme de renforcement des capacités de Protein Industries Canada est le travail, les compétences et l'accès aux talents. En 2019-2020, PIC s'est associé à l'Enterprise Machine Intelligence and Learning Initiative (EMILI) pour aider à comprendre les défis, les lacunes et les opportunités auxquels le secteur agroalimentaire est confronté en matière de talents.

La pénurie chronique de main-d'œuvre dans le secteur agroalimentaire est devenue l'un des obstacles les plus pressants qui entravent la croissance. Si cette question n'est pas traitée, elle influencera la capacité du Canada à réaliser son potentiel agroalimentaire.

Dans le cadre de ce projet, l'EMILI a résumé 15 rapports internationaux et canadiens récents axés sur l'agroalimentaire, émanant de gouvernements, d'universités et d'autres groupes, qui décrivent la manière dont le travail sera accompli à l'avenir, les pénuries actuelles de compétences et la nécessité de requalifier les employés existants. Le projet comprenait également une analyse de l'enquête auprès des membres de Protein Industries Canada de décembre 2019, y compris des entretiens de suivi avec les répondants à l'enquête sur les questions de compétences et de talents.

L'étude a révélé que les besoins les plus urgents en matière de compétences se situent dans les catégories des protéines techniques, de la technologie et des affaires, suivies de près par les compétences humaines. Elle présente également les principales conclusions et recommandations, domaines dans lesquels le secteur agroalimentaire doit travailler ensemble pour créer une stratégie sectorielle de développement des compétences, notamment :

- Évaluer les besoins futurs pour tous les niveaux de compétences, avec des données précises sur l'offre et la demande de main-d'œuvre;
- Travailler en collaboration avec les éducateurs afin de s'assurer que les programmes d'études sont conformes aux exigences actuelles et futures de l'industrie et d'offrir aux élèves davantage de possibilités d'apprentissage intégré au travail;
- Offrir des possibilités d'apprentissage et de recyclage tout au long de la vie afin de conserver et de maintenir les emplois des employés actuels;
- Sensibiliser les jeunes et les groupes sous-représentés aux possibilités de carrière dans l'agriculture.

Ce projet fondamental contribuera à orienter les activités futures dans les domaines prioritaires des compétences, des talents et de l'accès à l'emploi et à réunir les parties prenantes pour qu'elles travaillent ensemble à la recherche de solutions communes.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS POUR 2019-2020



59 SOUMISSIONS DE
MANIFESTATIONS
D'INTÉRÊT



7 PROJETS DE
TECHNOLOGIE



10 PROJETS DE
RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS



12 EMPLOYÉS
À TEMPS PLEIN

Les premiers investissements de l'organisation dans les priorités technologiques et les projets de développement des écosystèmes.

- Au cours de 2019-2020, Protein Industries Canada a lancé deux appels à propositions pour des projets de technologie. Les deux appels combinés ont donné lieu à 59 manifestations d'intérêt de la part de l'industrie. La valeur totale combinée de ces manifestations d'intérêt a dépassé 481 millions de dollars.
- Parmi les manifestations d'intérêt, 24 ont donné lieu à des demandes complètes.
- À la fin de 2019-2020, Protein Industries Canada avait sept projets de technologie approuvés, représentant 48 millions de dollars de contribution de la part de PIC et 103 millions de dollars de valeur totale de projet.
- Renforcement des capacités : Protein Industries Canada a entrepris dix projets de renforcement des capacités en 2019-2020, investissant plus de 690 000 \$. Pour la plupart, les projets se sont concentrés sur une meilleure compréhension de l'état actuel du secteur, y compris l'identification des plus grandes opportunités de croissance et des obstacles les plus importants. Il s'agit par exemple de recherches visant à faire progresser les changements réglementaires, d'un examen des lacunes en matière de compétences dans l'industrie et de la définition des éléments probants de la réputation alimentaire du Canada.

Une organisation dotée d'un personnel complet et qui fonctionne à plein régime.

- Au fur et à mesure que Protein Industries Canada a évolué en tant qu'organisation, nos effectifs ont également augmenté. Au début de l'année 2019-2020, Protein Industries Canada comptait cinq employés à temps plein, tous basés à Regina, en Saskatchewan. Protein Industries Canada compte maintenant 12 employés à temps plein répartis dans les villes de l'Ouest du Canada. Les principaux postes occupés au cours de l'année sont ceux de directeur de la technologie, de responsable de la PI et de responsable du développement des écosystèmes.

La mise en place d'un registre de la propriété intellectuelle.

- Le développement initial d'un registre de la propriété intellectuelle a été entrepris en 2019-2020, comprenant le suivi de tous les antécédents et de la propriété intellectuelle attendue. Un registre de la propriété intellectuelle consultable et interactif sera introduit au cours de l'exercice financier 2020-2021 dans le cadre du portail des nouveaux membres de Protein Industries Canada.

La création d'une base de données consultable sur les membres, axée sur les capacités des membres.

- En avril 2019, Protein Industries Canada a lancé un nouveau site Web pour ses membres, comprenant une base de données des membres. Tout au long de l'année fiscale, d'autres améliorations ont été apportées afin d'accroître sa fonctionnalité et d'offrir plus de valeur aux membres. En 2020-2021, Protein Industries Canada offrira un portail amélioré pour ses membres, avec des possibilités de recherche et des fonctionnalités accrues pour soutenir la collaboration entre les membres.

La création d'une stratégie de gestion des données axée sur l'utilisation des données comme un atout stratégique pour le secteur agricole.

- La stratégie de données de Protein Industries Canada a été approuvée par le conseil d'administration en mars 2020. Pour créer la stratégie des données, Protein Industries Canada a réalisé une évaluation des besoins des membres et a commencé à travailler avec plusieurs organisations aux vues similaires, dont Financement agricole Canada (FAC), l'Enterprise Machine Intelligence and Learning Initiative (EMILI) et l'Alberta Data Institute (ADI) sur le développement d'une approche commune et d'un ensemble d'activités communes liées à la gestion des données dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation des aliments. La stratégie de données de Protein Industries Canada reflète ces activités et discussions.

Le perfectionnement d'un cadre de présentation de rapports solide pour répondre aux exigences du gouvernement du Canada en matière de rapports et pour renforcer la confiance dans nos investissements.

- Une des priorités de Protein Industries Canada est d'assurer un niveau élevé de responsabilité dans les rapports de projet et d'aider les partenaires de projet à respecter les exigences en matière de rapports. Tous les membres du consortium d'un projet doivent utiliser un logiciel infonuagique pour déclarer toutes les dépenses du projet. Toutes les dépenses du projet doivent être affectées à une catégorie de coûts et à une étape. PIC compile les dépenses du projet déclarées dans les modèles de rapport d'initiative des supergroupes d'innovation requis et accède à l'éligibilité des dépenses. Les coûts du projet sont résumés sur une base mensuelle ou trimestrielle afin de comparer les dépenses réelles par catégorie aux dépenses budgétisées par catégorie et les dépenses par étape par rapport à l'avancement de l'étape.

OBJECTIFS POUR 2020-2021

Protein Industries Canada a partiellement réussi dans sa tentative de devenir une supergrappe parce qu'il était entendu que le secteur agroalimentaire canadien avait le potentiel pour être plus.

Nous devons, en tant que secteur, remonter dans la chaîne de valeur, en amorçant la transition d'un fournisseur de produits de base à un fournisseur d'ingrédients et à un transformateur alimentaire.

Le potentiel de cette opportunité a été bien documenté par le rapport du Conseil consultatif en matière de croissance économique (Libérer le potentiel de croissance des secteurs clés) et le rapport de la Table de stratégie économique sur l'agroalimentaire. Ensemble, ces deux rapports ont réalisé une analyse complète, fixé des objectifs ambitieux et identifié à la fois les principales contraintes et les actions clés nécessaires pour assurer la croissance économique du secteur.

CES DEUX RAPPORTS ONT PERMIS DE FIXER LES OBJECTIFS SUIVANTS :

- Augmenter les ventes domestiques de produits agroalimentaires à 140 milliards de dollars.
- Augmenter les exportations agroalimentaires à 85 milliards de dollars.
- Placer le Canada au cinquième rang mondial des exportations agroalimentaires.

Protein Industries Canada a un rôle important à jouer pour aider à atteindre ces objectifs pour le Canada.

Nous pensons qu'en développant le secteur des ingrédients et de la transformation alimentaire au Canada, nous pouvons débloquer des milliards de dollars de valeur qui sont autrement exportés sous forme de semences entières. Nous continuerons à travailler avec les entreprises privées, les institutions universitaires, tous les niveaux de gouvernement et les organisations industrielles pour progresser dans la réalisation de ces objectifs.

Pour l'exercice financier 2020-2021, Protein Industries Canada continuera de produire les résultats associés aux investissements réalisés dans des projets de technologie et de renforcement des capacités. Plus précisément, il s'agit d'accroître les investissements des entreprises privées dans le secteur, de former de nouvelles collaborations, de développer de nouveaux produits et procédés, d'évaluer et de développer de nouveaux marchés et d'améliorer l'accès au financement du capital-risque.

PROTEIN INDUSTRIES CANADA CONCENTRERA SES EFFORTS SUR CINQ DOMAINES PRINCIPAUX :

- Leadership agroalimentaire
- Compétitivité du secteur
- Croissance du secteur
- Excellence opérationnelle
- Collaboration sectorielle

LEADERSHIP AGROALIMENTAIRE

Le secteur agroalimentaire est vaste et complexe. Il va du champ d'un agriculteur à l'étagère d'une épicerie. Il s'agit d'une industrie à la fois intégrée et complexe. Afin d'atteindre les objectifs fixés, nous avons besoin, en tant qu'industrie, d'une voix forte et unie qui puisse concentrer les ressources sur les initiatives les plus importantes. Nous ne pourrons réussir qu'en travaillant en collaboration et en adoptant une nouvelle approche pour développer le secteur agroalimentaire canadien.

Objectifs :

- Collaborer avec des partenaires motivés afin d'accroître les investissements dans le secteur, ce qui entraînera une croissance économique pour le Canada;
- Défendre le concept de commercialisation de produits canadiens afin d'établir des objectifs communs à l'ensemble du secteur agroalimentaire.

Indicateurs de rendement clés associés :

- Augmentation de la contribution au PIB des petites, moyennes et grandes entreprises participantes à l'économie canadienne.

CROISSANCE DU SECTEUR

La croissance du secteur au Canada exige des investissements accrus tout au long de la chaîne de valeur, depuis la sélection végétale et la production agricole jusqu'à la transformation à valeur ajoutée et le développement des marchés. Les investissements réalisés par Protein Industries Canada permettront d'accroître la recherche et le développement dans le domaine de la production de protéines végétales au Canada.

Objectifs :

- Développement, évaluation et cofinancement de projets de technologie solides;
- Mise en œuvre d'un plan scientifique visant à identifier les principaux domaines d'investissement;
- Création et commercialisation de nouveaux produits;
- Projets de co-investissement axés sur les produits et les procédés commerciaux.

Indicateurs de rendement clés associés :

- Nombre de projets financés;
- Valeur des investissements de PIC dans les projets de technologie prioritaires;
- Valeur des contributions de l'industrie dans les projets de technologie prioritaires;
- Nombre de services, produits ou processus développés ou améliorés par les participants;
- Nombre de services, produits ou processus développés ou améliorés qui sont commercialisés par les participants.

COLLABORATION SECTORIELLE

C'est pourquoi l'initiative des supergrappes d'innovation a été créée. Une collaboration renforcée au sein des entreprises du secteur privé, entre les entreprises du secteur privé et les institutions universitaires, et entre les entreprises du secteur privé et les institutions du gouvernement fédéral, couvrant la recherche, la politique et la réglementation, est la clé du succès de la grappe et de l'industrie. La collaboration est un élément central de la façon dont Protein Industries Canada aborde toutes choses.

Objectifs :

- Un réseau de membres solide, comprenant des partenaires stratégiques clés, des entreprises piliers et des institutions universitaires engagées dans le secteur et alignées avec Protein Industries Canada;
- Une collaboration accrue dans les projets de technologie et de renforcement des capacités;
- Des projets qui incluent un éventail de partenaires de toute la chaîne de valeur, et des institutions de recherche publiques et privées;
- Un accent mis sur l'établissement de relations tant au niveau national qu'international afin de renforcer l'écosystème des protéines végétales du Canada.

Indicateurs de rendement clés associés :

- Valeur des contributions de l'industrie dans les projets de technologie prioritaires (ICR trimestriel);
- L'indice de collaboration par projet (nombre de partenaires de l'écosystème impliqués pour chaque projet);
- L'adhésion à Protein Industries Canada par classe et par zone géographique.

COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR

Il s'agit de créer un environnement commercial qui soutient l'innovation et la commercialisation de nouvelles technologies, ainsi que d'améliorer la réputation internationale du Canada afin de garantir les investissements étrangers directs et l'accès au marché des produits et coproduits végétaux. Le volet de renforcement des capacités de Protein Industries Canada se concentre sur les investissements dans les domaines prioritaires nécessaires pour assurer un environnement concurrentiel et renforcer les capacités du secteur.

Objectifs :

- Mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités;
- Développement de nouveaux marchés grâce à la réputation internationale de Protein Industries Canada et du secteur canadien des protéines végétales;
- Modernisation de la réglementation grâce à la collaboration avec les principales associations industrielles et les ministères du gouvernement fédéral;
- Améliorer l'accès au capital des entreprises membres;
- Aider le secteur à se doter d'une main-d'œuvre solide pour l'avenir.

Indicateurs de rendement clés associés :

- Valeur des investissements de PIC dans les projets de développement des écosystèmes (ICR trimestriel);
- Valeur des contributions de l'industrie dans les projets de développement des écosystèmes (ICR trimestriel).

EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

En tant qu'organisation reposant sur des membres, qui administre des fonds publics et aide à exécuter des projets de technologie et de renforcement des capacités à grande échelle, nous exigeons une diligence raisonnable, une gestion financière solide et de la transparence.

Objectifs :

- L'élaboration, l'examen, l'approbation et l'exécution continus des projets;
- Un degré élevé de diligence raisonnable concernant l'investissement des fonds de Protein Industries Canada;
- Mise en place d'un système de gestion des relations avec la clientèle et d'un nouveau portail pour les membres;
- Création d'un comité directeur pour la gestion de projets;
- Une main-d'œuvre entièrement dévouée et efficace.

Indicateurs de rendement clés associés :

- Suivi des étapes du projet par rapport à l'énoncé de travail/plan du projet;
- Budget et dépenses réelles;
- Projections des flux de trésorerie.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENTREPRISE



FRANK HART
Regina, Sask.



DAVID DZISIAK
Calgary, Alb.



ANNETTE REVET
Regina, Sask.



RAY BOUCHARD
Oak Bluff, Man.



TYLER GROENEVELD
Calgary, Alb.



ALLISON AMMETER
Red Deer, Alb.



MURAD AL-KATIB
Regina, Sask.



WILF KELLER
Saskatoon, Sask.



MARTHA HALL FINDLAY
Calgary, Alb.



GEORGE LAFOND
Victoria, C.-B.



ALANNA KOCH
Edenwold, Sask.

GOUVERNANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de Protein Industries Canada est responsable de la direction stratégique et de la surveillance fiduciaire de l'organisation.

Le conseil d'administration de Protein Industries Canada est composé de personnes provenant de tout le Canada. Au cours de l'exercice financier 2019-2020, le conseil s'est réuni cinq fois (Calgary, Winnipeg, Saskatoon et deux fois virtuellement). En outre, une journée d'orientation du conseil d'administration a été organisée à Calgary et une session de planification stratégique a eu lieu à Winnipeg.

Il y a deux comités du conseil d'administration : Gouvernance et nomination, et vérification et finances. Les comités se réunissent avant les réunions régulières du conseil d'administration.

Membres du comité de gouvernance et de nomination :

- Présidente : Annette Revet
- Allison Ammeter
- Frank Hart (membre d'office)
- George Lafond
- Tyler Groeneveld

Membres du comité de vérification et des finances :

- Président : Dave Dzisiak
- Ray Bouchard
- Frank Hart (membre d'office)
- Murad Al-Katib

Protein Industries Canada s'est engagé à atteindre la parité des sexes au sein de son conseil d'administration. Dans les années à venir, le recrutement se concentrera sur la réalisation de la parité hommes-femmes tout en apportant la meilleure combinaison de compétences et d'expertise pour soutenir le succès à long terme de l'organisation.

PERSONNEL



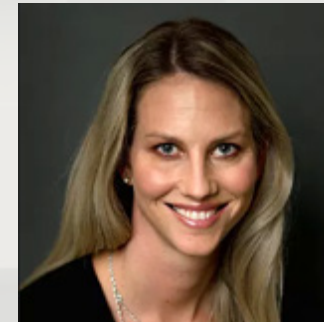
BILL GREUEL
PDG



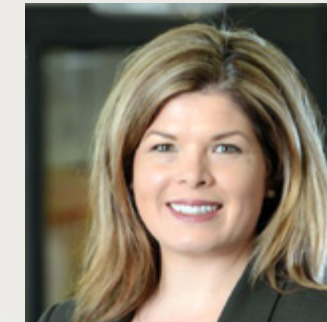
CHRIS ANDERSON
Directeur technique



DEIDRE PLOSZ ROWLEY
Secrétaire générale et assistante
exécutive du PDG



KASSANDRA QUAYLE
Directrice financière



TIFFANY STEPHENSON
Directrice du marketing



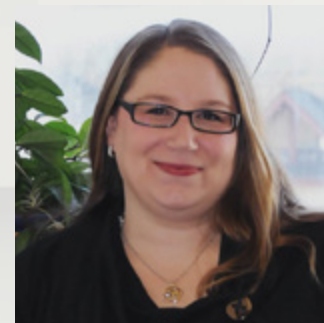
AMBER HUBICK
Coordinatrice
administrative



CAMILA JERGER
Responsable du
développement
des écosystèmes



CARSON SINCLAIR
Coordinateur de programme



DIANE HARMS
Spécialiste de programme



LISA CAMPBELL
Directrice des
programmes et de
la réglementation



MEGHAN GERVAIS
Responsable de la propriété
intellectuelle

ANNEXE A : RAPPORT AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

E

Un résumé de toute mise à jour des politiques, normes et procédures d'investissement du bénéficiaire, le cas échéant

ÉNONCÉ DE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT (EPI)

I. Objectif

L'objectif de cet énoncé de politique d'investissement (EPP) est d'établir des lignes directrices pour les actifs à investir (le « portefeuille ») de PIC. Ce document s'applique au comité des finances et de vérification du conseil d'administration, ainsi qu'à tous les gestionnaires du portefeuille engagés pour aider à la gestion du portefeuille.

II. Objectifs et contraintes en matière d'investissement

- A. L'objectif du portefeuille est la préservation du capital pour répondre aux besoins futurs de décaissement.
- B. Le portefeuille est également soumis aux contraintes suivantes :
 - (a) PIC ne doit obérer le portefeuille d'aucune manière, y compris, mais sans s'y limiter, les charges liées (i) à l'emprunt d'argent; (ii) à l'émission de toute obligation ou tout titre de créance; (iii) à la garantie de toute dette ou autre obligation d'une personne, d'un débiteur hypothécaire ou d'une autre entité; ou (iv) au nantissement de tout ou partie du portefeuille à titre de garantie de paiement à un créancier quelconque.
 - (b) Les investissements du portefeuille dans les titres d'un même émetteur, ou de deux ou plusieurs entités affiliées, sont limités à dix pour cent (10 %) au maximum des actifs du portefeuille d'investissement.

- (c) Le paragraphe II B (b) ne s'applique pas en ce qui concerne :
 - (i) Les investissements dans des titres émis par le gouvernement du Canada ou le gouvernement d'une province, ou des titres admissibles entièrement garantis par l'un ou l'autre;
 - (ii) Tout fonds indiciel, distinct, commun de placement ou en gestion commune.
- (d) Les investissements dans les titres du portefeuille notés « A » (y compris toutes les sous-classifications de cette catégorie de notation) par au moins une des agences de notation de crédit reconnues, sont limités à vingt pour cent (20 %) au maximum des actifs du portefeuille d'investissement.
- (e) Les investissements dans les titres du portefeuille notés « AA » (y compris toutes les sous-classifications de cette catégorie de notation) par au moins une des agences de notation de crédit reconnues, sont limités à soixante-dix pour cent (70 %) au maximum des actifs du portefeuille d'investissement.
- (f) Les investissements dans les titres qui ne sont pas émis par le gouvernement du Canada ou le gouvernement d'une province ou entièrement garantis par eux sont limités à un maximum de quatre-vingts pour cent (80 %) des actifs du portefeuille d'investissement.
- (g) Lorsque des notations de crédit externes sont appliquées, les investissements ou les contreparties doivent avoir une note de crédit d'au moins deux des quatre agences de notation suivantes : Moody's Investors Service Inc, services de notation Standard & Poor, Fitch Ratings Ltd, et DBRS Ltd. Lorsqu'il existe deux ou plusieurs notations pour une entité ou un titre, la plus faible des deux notations les plus élevées doit être utilisée pour déterminer l'éligibilité, conformément aux règles de Bâle III. Lorsque la notation suppose un soutien du gouvernement, il convient d'utiliser des notations standard lorsqu'elles sont disponibles; dans le cas contraire, il convient d'utiliser la notation officielle.
- (h) PIC ne doit pas investir le portefeuille dans des titres qui ne sont pas émis en dollars canadiens.

III. Description des responsabilités

A. Les responsabilités de chaque partie impliquée dans la gestion du portefeuille sont définies ci-dessous :

1. Comité des finances et de vérification :

Le comité des finances et de vérification (« comité ») est établi sous l'autorité du conseil d'administration (le « conseil ») de PIC et relève de celui-ci. Le comité aide le conseil d'administration à assumer ses responsabilités de gouvernance en ce qui concerne le portefeuille de PIC.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, le comité doit :

- (a) Approuver la nomination et la cessation de fonctions des gestionnaires du portefeuille;
- (b) Examiner et approuver les mandats des gestionnaires du portefeuille;
- (c) Approuver la nomination et la cessation d'activité des dépositaires d'investissement de PIC et des autres fournisseurs de services liés au placement, ou déléguer cette approbation le cas échéant;
- (d) Examiner, sur une base trimestrielle, toutes les questions liées aux investissements du portefeuille;
- (e) Examiner, au moins une fois par an, l'énoncé de la politique d'investissement et assurer le respect de cette politique;
- (f) Examiner, au moins une fois par an, le rendement de chaque gestionnaire du portefeuille et des fournisseurs de services liés aux investissements;
- (g) Mettre en place des mesures en matière de placement comme prévu dans l'énoncé de politique d'investissement;
- (h) Surveiller, au besoin, le respect par le personnel de PIC des lignes directrices et des processus de sélection des gestionnaires du portefeuille, y compris le respect des politiques de PIC en matière de conflits d'intérêts;
- (i) Approuver la commission de gestion du portefeuille et toute modification de celle-ci.

2. Gestionnaire du portefeuille :

Le gestionnaire du portefeuille (« gestionnaire ») est une personne ou une organisation qui effectue des investissements du portefeuille au nom de PIC en vertu du présent énoncé de politique d'investissement. Le gestionnaire peut s'occuper de toutes les activités associées à la gestion du portefeuille, de l'achat et de la vente de titres au jour le jour, au suivi du portefeuille, au règlement des transactions, à la mesure des performances, ainsi qu'aux rapports réglementaires et aux rapports des clients.

IV. Obligation fiduciaire

A. Pour atteindre les objectifs d'investissement énoncés dans l'EPI, la règle de l'investisseur prudent s'applique, qui stipule que le comité des finances et de vérification a le devoir envers PIC d'investir et de gérer le portefeuille comme le ferait un investisseur prudent, comme décrit ci-dessous :

1. L'exercice d'un soin, d'une compétence et d'une prudence raisonnables qui est appliqué aux investissements non pas de manière isolée, mais dans le contexte du portefeuille et dans le cadre d'une stratégie de placement globale, qui doit incorporer des objectifs de risque et de rendement raisonnablement adaptés au portefeuille.
2. En prenant et en mettant en œuvre des décisions d'investissement, le comité des finances et de vérification a le devoir de diversifier le portefeuille, sauf si, dans les circonstances, il est prudent de ne pas le faire.
3. En outre, le comité des finances et de vérification doit :
 - (a) Se conformer aux obligations fiduciaires fondamentales de loyauté et d'impartialité.
 - (b) Agir avec prudence dans la décision de déléguer ou non des pouvoirs et dans la sélection et la supervision des agents (c.-à-d. les gestionnaires du portefeuille).
 - (c) Engager uniquement des frais dont le montant est raisonnable et adéquat pour la gestion du portefeuille.

B. La règle de l'investisseur prudent est basée sur les cinq principes de base suivants :

1. Une saine diversification est fondamentale pour la gestion des risques et est donc généralement exigée du comité des finances et de vérification.

2. Le risque et le rendement sont si directement liés que le comité des finances et de vérification a le devoir d'analyser et de prendre des décisions conscientes concernant les niveaux de risque appropriés aux objectifs, aux exigences de distribution et aux autres particularités du portefeuille.
 3. Le comité des finances et de vérification a le devoir d'éviter les frais, les coûts de transaction et autres dépenses qui ne sont pas justifiés par les besoins et les objectifs réalistes du portefeuille.
 4. L'obligation fiduciaire d'impartialité exige un équilibre des éléments de rendement entre la production de revenus et la protection du pouvoir d'achat.
 5. Le comité des finances et de vérification peut avoir le devoir et le pouvoir de déléguer comme le feraient les investisseurs prudents.
- C. Conflit d'intérêts concernant la gestion des investissements :
- (a) Le comité des finances et de vérification veille à ce que tous les gestionnaires du portefeuille ou conseillers qui participent à la gestion des sommes du portefeuille divulguent par écrit, à l'avance, la nature et l'intention de leurs intérêts, y compris tout intérêt important dans toute entité qui est partie d'une transaction avec PIC.
 - (b) Le comité des finances et de vérification veille également à ce que les politiques et procédures de PIC en matière de conflits d'intérêts couvrent, entre autres, le vote, les transactions interdites, la divulgation continue et les normes anti-évitement.

V. Philosophie d'investissement

Le principe de base sur lequel repose l'EPI est la préservation du capital pour répondre aux besoins futurs de décaissement.

VI. Lignes directrices générales

- A. Échéances des titres. Les échéances et les conditions des investissements doivent correspondre aux prévisions de décaissements du portefeuille de PIC. Dans les cas où le calendrier des décaissements n'est pas connu, les investissements sont conservés dans des titres dont l'échéance est d'un an ou moins.
- B. Investissements autorisés. Les investissements suivants constituent des investissements autorisés :

- (a) Certificats de dépôt bancaires;
 - (b) Acceptations bancaires;
 - (c) Bons du Trésor, papiers commerciaux et autres titres à court terme, obligations et billets émis par le gouvernement du Canada, le gouvernement d'une province, les administrations municipales et les sociétés;
 - (d) Autres valeurs à revenu fixe qui sont garanties dans leur intégralité par le gouvernement du Canada.
- C. Investissements et activités boursières interdites. PIC s'engage à ne pas investir dans ce qui suit ni à y prendre part :
- (a) Les actions ou parts émises par toute société;
 - (b) Les fonds de placement spéculatif ou fonds de ces fonds de placement spéculatif;
 - (c) Les placements à revenu fixe notés moins de A- par Standard & Poor's ou Fitch Ratings, de A3 par Moody's ou de A- par DBRS;
 - (d) Les instruments dérivés ou tout instrument aux produits ou caractéristiques dérivés;
 - (e) Les valeurs non négociables;
 - (f) Les marchandises;
 - (g) Les mises en pension de titres concernant des titres qu'il est interdit de posséder dans le portefeuille;
 - (h) Les opérations sur marge ou toute forme de recours au levier financier;
 - (i) Les fonds négociés en bourse, les fonds distincts, les fonds communs de placement ou les fonds en gestion commune.

VII. Suivi des investissements et du rendement du portefeuille

- A. Le gestionnaire du portefeuille doit préparer un rapport de rendement trimestriel qui doit inclure le rendement du portefeuille, la répartition des actifs et la conformité avec toutes les directives applicables définies dans l'EPI. Le portefeuille et les gestionnaires de portefeuille individuels doivent être évalués par rapport à des indices de référence appropriés pour la classe d'actifs.

- B. Le rendement du portefeuille, ainsi que des gestionnaires de portefeuille individuels, est mesuré par rapport à des indices de référence appropriés sur des périodes continues de 3 et 5 ans, mesurées trimestriellement.
- C. Le portefeuille est examiné au moins une fois par trimestre pour s'assurer que tous les gestionnaires du portefeuille restent en conformité avec toutes les directives applicables définies dans l'EPI.

VIII. Revue de l'EPI

- A. Tous les éléments suivants donnent lieu à un réexamen de l'EPI :
 1. Une modification des objectifs d'investissement de PIC.
 2. En l'absence de toute modification des objectifs d'investissement de PIC, l'EPI doit être revu au moins une fois par an.

G

Confirmation de la direction que les contrôles financiers du bénéficiaire fonctionnent comme prévu

Un environnement de contrôle financier solide est en place chez Protein Industries Canada. Le PDG et le directeur financier n'ont relevé aucun cas au cours de l'exercice où l'environnement de contrôle financier ne fonctionnait pas comme prévu.

H

Confirmation par la direction que la stratégie en matière de propriété intellectuelle fonctionne comme prévu et continue à soutenir les objectifs fixés dans le plan d'entreprise

Les informations suivantes servent à confirmer que la stratégie de propriété intellectuelle de PIC fonctionne comme prévu et continue à soutenir les objectifs fixés dans le plan d'entreprise :

La stratégie de PIC en matière de propriété intellectuelle a été mise en œuvre au cours de l'exercice financier 2019-2020. Le responsable de la propriété intellectuelle a été recruté en juin 2019 avec pour objectif principal de soutenir tous les membres des consortiums de projets dans l'élaboration des justifications relatives à la

propriété intellectuelle. Des ateliers sur la propriété intellectuelle ont été organisés en Alberta (Calgary et Lethbridge), en Saskatchewan (Saskatoon) et au Manitoba (Winnipeg) avec plus de 130 participants dans toute la région. Le modèle du registre de la propriété intellectuelle de PIC a été élaboré en 2019 et est en cours de réalisation dans le cadre du déploiement du système de gestion des relations avec la clientèle de PIC en 2020. Le registre de la propriété intellectuelle a été conçu pour intégrer la propriété intellectuelle créée dans le cadre de projets financés par PIC ainsi que la propriété intellectuelle latente ou antérieure créée en dehors des programmes de PIC. Tout au long de l'année 2020, le responsable de la propriété intellectuelle continuera à soutenir les consortiums de projets sur le développement des justifications relatives à la propriété intellectuelle pour les projets de technologie et de renforcement des capacités. D'autres ateliers de formation à la propriété intellectuelle sont en cours d'élaboration et devraient se concentrer sur la concession de licences, la diffusion des technologies et les considérations internationales.

I

Un résumé de toutes les mises à jour apportées à la stratégie de propriété intellectuelle du bénéficiaire

En février 2020, le responsable de la propriété intellectuelle et l'équipe de direction de PIC ont examiné la stratégie en matière de propriété intellectuelle. Les mises à jour de la stratégie comprennent une modification des calendriers comme suit :

- Mettre en place le registre de la propriété intellectuelle (de juin à juillet 2020);
- Créer un cadre pour améliorer la connaissance de la propriété intellectuelle parmi les membres (d'avril à juin 2020);
- Enquête nationale et internationale sur les meilleures pratiques (d'octobre à décembre 2020)

J

Un résumé de toutes les mises à jour apportées à la stratégie de données du bénéficiaire

Au cours de l'exercice financier 2019-2020, la stratégie des données de Protein Industries Canada a été révisée afin de fournir une orientation sur l'utilisation stratégique des données pour améliorer les résultats commerciaux dans le secteur.

L'agriculture et l'industrie alimentaire, comme la plupart des industries modernes, génèrent une quantité importante de données. La combinaison de la technologie des capteurs, de l'imagerie satellitaire, des données météorologiques et de la gestion des dossiers agricoles (à la fois les entrées et les sorties) permet de créer de grands ensembles de données qui peuvent être analysés pour comparer les pratiques de production, mieux comprendre les coûts de production, prendre des décisions de production plus efficaces, concentrer les ressources sur de meilleurs résultats de recherche, améliorer l'efficacité du traitement et satisfaire les exigences de durabilité de nos clients mondiaux.

L'utilisation des données en tant qu'atout stratégique doit être abordée simultanément à toutes les étapes de la chaîne de valeur et dans une perspective à long terme. Des questions telles que le partage des données, les normes, la gouvernance et la propriété ne peuvent être abordées pour le secteur des protéines végétales sans tenir compte de l'ensemble de l'industrie agricole et alimentaire. Les chaînes d'approvisionnement sont trop étroitement liées pour que l'on puisse s'attendre à ce qu'une stratégie de données soit élaborée et mise en œuvre pour le secteur des protéines végétales. En outre, les grands enjeux et défis sectoriels ne sont pas bien compris par les membres de Protein Industries Canada et nos membres ont des niveaux de sophistication et de compréhension très variables en ce qui concerne les données et leur utilisation. Il est probable que nous ne commencerons à aborder les grands problèmes et défis sectoriels que dans le cadre du mandat de cinq ans de l'initiative des supergrappes d'innovation.

La stratégie de données de Protein Industries Canada concentrera ses efforts sur quatre piliers distincts : la coordination à l'échelle de l'industrie, la culture des données, le développement des talents et des compétences numériques, et les capacités de partage des données entre les membres.

COORDINATION À L'ÉCHELLE DE L'INDUSTRIE

Sachant qu'une stratégie en matière de données doit tenir compte de tous les éléments de la chaîne de valeur et que nous devons travailler au niveau de l'agriculture, de la valeur ajoutée et de la transformation alimentaire par rapport à la sous-catégorie du secteur des protéines végétales, Protein Industries Canada travaille en collaboration avec plusieurs organisations à l'élaboration d'une feuille de route nationale en matière de données et à la mise au point de projets types où les données peuvent être utilisées pour aider à relever les défis sectoriels.

CULTURE DES DONNÉES

En ce qui concerne l'évaluation, la protection et la commercialisation, nos membres considèrent les données avec un regard similaire à celui qu'ils portent sur la propriété intellectuelle. Les membres ont également un large éventail de connaissances liées aux données et à leur utilisation pour améliorer les résultats des entreprises, et beaucoup cherchent à améliorer leurs connaissances en matière de données.

L'industrie n'a pas une compréhension commune des données, de leur valeur ou de l'avantage d'inclure d'autres personnes dans leur application.¹

À l'instar du travail effectué par Protein Industries Canada pour améliorer la connaissance de la propriété intellectuelle, nous nous efforcerons d'améliorer les connaissances et la culture des données au sein de notre réseau de membres.

Plus précisément, Protein Industries Canada s'efforcera d'accroître les connaissances de ses membres sur les principes et les politiques liés aux données, la Charte canadienne du numérique, le protocole Ag Data Transparent, les avantages du partage des données et le positionnement et la gestion des actifs de données.

TALENT NUMÉRIQUE ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Au cours de consultations avec les membres et de l'élaboration de projets numériques dans les premiers cycles de financement de projets de technologie, un manque évident de main-d'œuvre qualifiée dans les applications numériques a été constaté. La pénurie de main-d'œuvre doit être abordée pour l'ensemble du secteur, mais à mesure que nous intégrons davantage d'applications numériques, le secteur doit mettre l'accent sur le talent et les compétences numériques.

Le Canada est confronté à une crise d'aptitudes et de main-d'œuvre dans l'agriculture, et l'on prévoit une pénurie intérieure de 123 000 travailleurs d'ici dix ans.²

Protein Industries Canada assurera la coordination avec les établissements d'enseignement supérieur et les autres supergrappes du Canada pour traiter les questions liées au développement des compétences numériques.

CAPACITÉS DE PARTAGE DES DONNÉES ENTRE LES MEMBRES

Par l'élaboration et l'approbation de projets, Protein Industries Canada continuera de favoriser la collaboration en matière de collecte, de partage et d'analyse des données. Les projets des quatre piliers stratégiques que sont la création, la croissance, la production et la vente permettent la collaboration en matière de données, et nous continuerons à travailler avec les membres pour garantir que les données

¹ Information sur le marché pour la stratégie de données de Protein Industries Canada. Octobre 2019

² http://www.rbc.com/economie/economic-reports/pdf/other-reports/Farmer4_aug2019_fr.pdf

sont partagées dans le cadre de projets visant à améliorer les résultats commerciaux et à développer de nouveaux produits et services. Protein Industries Canada envisagera le développement de plates-formes de partage de données pour faciliter le partage au sein des membres et entre les projets.

Alors que de nombreux membres interrogés ont indiqué que leur organisation disposait de stratégies de données existantes, l'industrie lutte collectivement pour réaliser le plein potentiel des données afin d'améliorer les résultats des entreprises. La plupart des organisations membres n'ont ni les ressources, ni la masse critique de données, ni l'infrastructure et l'expertise nécessaires pour utiliser les données à leur plein potentiel.

Il est essentiel d'aider les entreprises à diriger, gérer et exploiter les avantages des données en réseau. La plupart des entreprises reconnaissent sa valeur, mais peu d'entre elles peuvent la réaliser elles-mêmes.³

En collaboration avec ses membres, Protein Industries Canada explorera des accords de partage de données tels que la certification Ag Data Transparent, qui couvre la création, la propriété, l'entreposage et la résiliation, ainsi que d'autres contrats intelligents, normes de données, interopérabilité, infrastructure/architecture commune de données et outils d'analyse de données tels que l'apprentissage automatique.

En fin de compte, l'amélioration des capacités de partage des données conduira à de meilleurs résultats commerciaux pour nos membres. En outre, les capacités accrues de partage des données entre les membres pourraient également être mises à profit pour traiter des questions de compétitivité à l'échelle du secteur, telles que la réforme et la modernisation de la réglementation, l'amélioration des résultats de la recherche et du développement, et la justification de la réputation internationale du Canada auprès de nos clients exportateurs.

K

Un résumé des cas où la propriété intellectuelle originale n'a pas été incluse dans le registre accessible aux membres

Le registre de la propriété intellectuelle originale accessible aux membres est en cours d'élaboration. Un dépôt de brevet a été signalé pour inclusion dans le registre accessible aux membres. Il n'y avait pas de cas où la propriété intellectuelle originale n'a pas été incluse dans le registre accessible aux membres.

L

Le nombre de différends entre membres soumis au mécanisme contraignant de règlement des différends, tel que mentionné au paragraphe 15.2(e), le statut des différends et le nombre de différends qui ont été résolus avec succès

RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Le conseil d'administration de Protein Industries Canada a approuvé la politique d'interaction avec les candidats/CSPE (jointe ci-dessous) qui comprend un mécanisme de résolution des différends liés à la sélection des projets.

Jusqu'à présent, ce système de règlement des différends n'a pas été nécessaire, car il n'y a eu aucun conflit entre les membres et PIC nécessitant une procédure formelle de règlement des différends.

HISTORIQUE ET CONTEXTE

Lors de la réunion du conseil d'administration du 24 juin 2019, le conseil a demandé à la direction d'élaborer une politique concernant les interactions des membres et des candidats avec le comité, en particulier en ce qui concerne les projets à l'étude. Cette politique doit tenir compte du fait que les membres de Protein Industries Canada peuvent déjà avoir des relations avec le comité ou peuvent avoir le désir de travailler avec les membres du comité dans le cadre d'affaires futures, et donc la politique ne doit pas restreindre les interactions dans le cours normal des choses.

POLITIQUE D'INTERACTION AVEC LES CANDIDATS/COMITÉ

Le comité est composé de six membres, deux cadres supérieurs de Protein Industries Canada et quatre experts indépendants de l'industrie, nommés par le PDG de Protein Industries Canada.

Le comité assure une surveillance indépendante du processus de sélection des projets et s'est vu déléguer le pouvoir de procéder à des évaluations indépendantes et expertes des propositions de projets complètes et des décisions de cofinancement dans le cadre de l'exécution du programme de recherche et développement de Protein Industries Canada.

³ Information sur le marché pour la stratégie de données de Protein Industries Canada. Octobre 2019

À moins d'y être invités par Protein Industries Canada, les parties prenantes, les membres ou les candidats ne doivent en aucun cas engager les membres du comité en ce qui concerne les projets qui ont été évalués, sont actuellement examinés par le comité ou ont fait l'objet d'une décision. En outre, le comité ne contactera pas directement les candidats pour obtenir des informations ou des commentaires sur les projets; ces demandes seront traitées par le personnel de Protein Industries Canada.

Les membres qui ne se conforment pas à cette politique pourraient voir leurs droits d'adhésion résiliés, le financement de leur projet annulé ou les projets actuels et futurs retirés de toute considération.

Les préoccupations, commentaires ou questions concernant la gestion ou les décisions du comité doivent être adressés au personnel de Protein Industries Canada.

Les membres du comité, les membres de Protein Industries Canada et le personnel de Protein Industries Canada ont tous la responsabilité de signaler toute activité contrevenant à cette politique.

PROCESSUS DE RÉOLUTION DES CONFLITS

Toute allégation portant sur une interaction inappropriée sera examinée. Le directeur technique ou le PDG de Protein Industries Canada enquêtera sur toute infraction signalée à cette politique. Après avoir examiné les faits et interrogé les parties impliquées, le directeur technique ou le PDG détermine si une enquête plus approfondie est justifiée ou si aucune autre action n'est nécessaire.

S'il est déterminé qu'une enquête plus approfondie est justifiée, une commission d'enquête indépendante dirigée par le vice-président des finances et des opérations de Protein Industries Canada et composée de deux autres administrateurs indépendants du conseil d'administration sera convoquée pour examiner les allégations, rechercher des informations supplémentaires si nécessaire et prendre une décision finale quant à une violation de la politique d'interaction entre le comité et le candidat.

En cas d'infraction à la politique, la commission d'enquête fait une recommandation au conseil d'administration sur l'opportunité d'invoquer des conséquences telles que l'annulation de l'adhésion, l'annulation d'un projet activement financé ou le retrait de la considération pour des projets en cours ou futurs.

Le conseil examinera les conclusions et les recommandations, les ratifiera le cas échéant et veillera à ce que des mesures appropriées soient prises.

COMMUNICATION DE LA POLITIQUE

La politique d'interaction avec les candidats/comité sera :

- Publiée dans la section « Program » (programme) du site Web de Protein Industries Canada;
- Indiquée comme exigence de soumission avec toutes les autres déclarations de proposition de projet;
- Communiquée aux candidats par l'équipe du programme;
- Référée dans les guides des programmes de Protein Industries Canada et dans d'autres documents de marketing, selon ce qui est jugé approprié.

Par ailleurs, les biographies des membres du comité indépendant seront disponibles conjointement avec la politique.

EXPERTS INDÉPENDANTS DE L'INDUSTRIE MEMBRES DU COMITÉ

Les experts de l'industrie indépendants suivants ont été nommés pour un mandat d'un an par le PDG de Protein Industries Canada.

Stephen Morgan Jones

Expérience en tant que chercheur scientifique, directeur de centres de recherche agricole et multiples rôles de directeur général principal au sein d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Courtes périodes d'intérim allant jusqu'à trois mois en tant que sous-ministre adjoint de la recherche par intérim. A passé un an en détachement chez Cargill Foods. Membre de conseils d'administration, lauréat de divers prix (universitaires, gouvernementaux et industriels), et a géré un projet international de 10 millions de dollars sur l'agriculture durable en Chine (récompensé par le premier ministre chinois).

Woody Galloway

Professionnel expérimenté de la commercialisation des produits de base et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement qui apporte une valeur ajoutée aux entreprises, organisations et associations. Woody excelle dans le développement de solutions innovantes aux défis des entreprises et de l'industrie et est un penseur stratégique passionné par la création d'équipes et la réussite.

Mark Roe

Cadre supérieur et directeur des opérations ayant plus de 35 ans d'expérience dans l'industrie alimentaire/ agricole et passionné par l'excellence sur le plan opérationnel. Un leader qui a fait ses preuves, avec d'excellentes compétences interpersonnelles et des talents de négociateur. Excellentes compétences en planification stratégique et opérationnelle avec une vaste expérience dans le développement de projets, la conception, l'obtention des approbations, l'exécution/construction et la transition vers la production complète.

Linda Malcolmson

Consultante dans l'industrie alimentaire apportant 20 ans d'expérience dans divers secteurs et plus de 30 ans d'expertise en recherche et développement. Ancienne directrice des cultures spéciales et des oléagineux à la Canadian International Grains Institute (Institut international du Canada des céréales) et ancienne professeure à l'université du Manitoba.

M

Le nombre de PME membres qui ont eu accès à une expertise et à des conseils indépendants en matière de propriété intellectuelle par le biais du mécanisme mentionné au paragraphe 15.2(f)

Les ateliers sur la propriété intellectuelle organisés par Protein Industries Canada ont permis à 31 participants des entreprises membres et à 104 membres/parties prenantes potentiels de bénéficier d'une programmation directe pour mieux comprendre la propriété intellectuelle et ses applications. Les sujets abordés dans ces ateliers comprenaient les types de PI, les méthodes pour assurer la protection des nouvelles technologies, les approches de la stratégie en matière de PI, les erreurs courantes et les méthodes pour tirer profit de la PI. Les participants ont également eu un aperçu de Protein Industries Canada et des processus de justification et d'enregistrement de la propriété intellectuelle. Les ateliers ont été présentés en collaboration avec MLT Aikins et Protein Industries Canada.

Les membres participant à l'élaboration des manifestations d'intérêt ou des propositions complètes pour les projets admissibles ont eu la possibilité de travailler avec le responsable de la propriété intellectuelle de PIC à l'élaboration de la stratégie en matière de propriété intellectuelle pour leur projet. Des conseils indépendants ont été fournis à 44 entreprises membres par le responsable de la propriété intellectuelle de PIC.

N

Une déclaration des coûts admissibles financés, encourus et payés par le bénéficiaire au cours de l'exercice financier

Déclaration des coûts admissibles financés (comptabilité de trésorerie)	2019-2020
Coûts admissibles financés	7 836 134 \$
Exploitation et administration	2 964 111 \$
Projets	4 546 230 \$
Développement de l'écosystème	325 794 \$

O

Une déclaration des coûts admissibles non financés encourus et payés par le bénéficiaire au cours de l'exercice financier

Déclaration des coûts admissibles non financés (comptabilité de trésorerie)	
Coûts admissibles non financés	0 \$

P

Une liste de tous les projets, regroupés par volet de programme, financés par le bénéficiaire, énumérant leurs objectifs et les résultats attendus, les coûts totaux et la contribution du bénéficiaire, ainsi qu'un bref compte rendu actualisé de l'avancement de chaque projet

Numéro de projet	Nombre de membres du consortium	Nombre de partenaires	Titre du projet	Pilier principal	Description du projet de haut niveau	Valeur totale du projet	Contribution de PIC	Contribution de l'industrie	Mise à jour de l'état d'avancement du projet
PIC20.01	3	6	Transformation de nouvelles graines oléagineuses en coproduits à haute valeur	Fabriquer	Botaneco utilisera de nouvelles variétés de canola et de chanvre pour créer de nouveaux produits à base d'oléosomes et de protéines. Chacun des produits (oléosomes et protéines) créés sera testé pour être utilisé dans des produits alimentaires et des aliments. De nouveaux ingrédients alimentaires et de nouveaux aliments créeront de nouveaux marchés pour le canola et le chanvre et positionneront Botaneco comme un leader mondial dans les technologies d'extraction des oléosomes et des protéines.	11 806 938 \$	5 856 071 \$	5 950 867 \$	En bonne voie, les principales activités ont commencé sur la création de nouveaux produits oléosomes et protéines en mettant l'accent sur la collaboration dans l'écosystème.
PIC20.02	3	3	Création et utilisation du canola à haute teneur en protéines	Créer	Ce projet est conçu pour créer une amélioration à long terme, par étapes, de la teneur en protéines dans la culture du canola canadien. Corteva y parviendra en fabriquant des hybrides de canola qui produisent des graines oléagineuses à haute teneur en protéines pour une utilisation en aval. Cela permettra d'ouvrir de nouveaux marchés à plus forte valeur ajoutée et de créer des avantages économiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur.	27 688 383 \$	13 633 694 \$	14 054 689 \$	En bonne voie, les principales activités de production d'hybrides de canola ont commencé.
PIC20.03	4	0	Renforcement de l'agriculture grâce aux données	Cultiver	Ce projet vise à constituer un ensemble de données utilisable et complet au niveau de l'exploitation agricole et à créer un outil permettant à l'agriculteur d'accéder à cet ensemble de données ou de le partager. Cet ensemble de données au niveau des exploitations agricoles sera ensuite exploité par Provision Analytics, First Pass et Skymatics afin d'aider à résoudre les problèmes spécifiques rencontrés par des agriculteurs tels que Coutts Agro aujourd'hui.	9 258 105 \$	4 629 052 \$	4 629 053 \$	Le projet est en phase de démarrage, et la première réunion du comité directeur sera organisée pour donner le coup d'envoi de ce projet passionnant.

Numéro de projet	Nombre de membres du consortium	Nombre de partenaires	Titre du projet	Pilier principal	Description du projet de haut niveau	Valeur totale du projet	Contribution de PIC	Contribution de l'industrie	Mise à jour de l'état d'avancement du projet
PIC20.11	3	2	Commercialisation des principaux ingrédients protéiques du canola et du pois	Fabriquer	Merit Foods est actuellement en cours de planification de la construction d'une installation de traitement des protéines à la pointe de la technologie pour produire de nouveaux isolats de protéines de canola et de pois. Grâce à un procédé exclusif, leurs isolats ont une grande pureté et une grande solubilité, ce qui les rend neutres en goût et moins granuleux que les isolats de protéines végétales standard.	19 102 477 \$	9 551 238 \$	9 551 239 \$	Le projet est en bonne voie, et les travaux visant à franchir plusieurs étapes ont commencé, notamment la construction d'une grande installation de traitement.
PIC20.16	2	3	Développement d'un écosystème basé sur les légumineuses en produisant des ingrédients de légumineuses minimalement transformés, durables et locaux pour des applications alimentaires à base de protéines végétales et de plantes	Fabriquer	Le consortium développera une série d'ingrédients à base de protéines végétales formulés à partir de concentrés protéiques commerciaux existants. Les ingrédients proposés feront concurrence aux ingrédients existants et émergents qui sont généralement formulés avec des isolats de protéines (plus coûteux). L'utilisation de protéines de légumineuses sèches fractionnées comme matière première permettra au consortium de créer des produits moins coûteux utilisant moins d'énergie et d'eau que les procédés traditionnels. Le projet proposé emploiera deux extrudeuses conçues sur mesure dans une installation pilote. Un prétraitement (enzymatique ou fermentation) sera utilisé pour traiter la matière première du concentré de protéines avant l'extrusion. Le consortium transformera le concentré de protéines de pois, de lentilles et de fèves en un substitut de viande à forte teneur en humidité, en protéines végétales texturées, en tempeh, en tofu, en pâtes et en substitut de produits laitiers. La production précommerciale de cette série de produits permettra au consortium de mener à bien des activités de développement du marché, notamment en passant des contrats avec des prestataires de services tiers pour créer et évaluer l'acceptation par le marché de produits prêts à consommer avec ces ingrédients. Le lancement réussi des produits à base de concentré de protéines offrira un nouveau débouché aux légumineuses cultivées au Canada.	11 331 944 \$	5 665 972 \$	5 665 972 \$	Le projet est en phase de démarrage, avec une réunion du comité directeur qui va bientôt donner le coup d'envoi du projet.

Numéro de projet	Nombre de membres du consortium	Nombre de partenaires	Titre du projet	Pilier principal	Description du projet de haut niveau	Valeur totale du projet	Contribution de PIC	Contribution de l'industrie	Mise à jour de l'état d'avancement du projet
PIC20.17	2	3	Une nouvelle approche pour améliorer la valeur des sous-produits fibreux de l'industrie du traitement des légumineuses	Fabriquer	Lucent BioSciences a développé une technologie brevetée d'engrais à base de micronutriments qui utilise des fibres organiques de faible valeur provenant de l'industrie de transformation alimentaire pour acheminer les nutriments aux plantes. Le consortium du projet, composé de Lucent BioSciences et d'AGT Foods, utilisera la technologie de Lucent pour améliorer le flux de fibres de faible valeur d'AGT provenant du traitement des légumineuses. Le projet permettra au consortium de faire la démonstration de la fabrication à l'échelle pilote et de développer le marché pour ce nouvel engrais micronutritif.	2 916 054 \$	1 250 000 \$	1 666 054 \$	Le travail dans le cadre de ce projet a déjà commencé en vue du développement d'engrais à base de micronutriments et de l'essai de produits.
PIC20.29	2	5	Systèmes automatisés de gestion des risques pour la chaîne de valeur	Cultiver	Ce projet se concentrera dans un premier temps sur la capture et le développement de l'intelligence artificielle pour la gestion des risques des producteurs de protéines à valeur ajoutée. Cela impliquera la science des données sur les pratiques de gestion de la santé des cultures et la modélisation des prévisions. Des activités parallèles sur des normes internationales de traçabilité et d'approvisionnement seront entreprises avec le Conseil canadien des normes, qui consisteront en une saisie directe dans un registre numérique autorisant l'accès au marché, afin de lever les obstacles réglementaires (à l'entrée sur le marché) pour les produits existants et nouveaux à base de protéines végétales à valeur ajoutée. Les solutions de gestion des risques résultant des ensembles de données seront exploitées pour ouvrir la voie au commerce électronique reliant les acteurs de la chaîne de valeur.	20 948 483 \$	7 414 125 \$	13 534 358 \$	Le travail dans le cadre de ce projet vient de commencer et le comité directeur se réunira pour donner le coup d'envoi du projet.
Total		22				103 052 384 \$	48 000 152 \$	55 052 232 \$	

Q

Un résumé des résultats des évaluations et des vérifications effectuées par le bénéficiaire au cours de l'année, le cas échéant

Aucune vérification ou évaluation n'a été effectuée par PIC au cours de l'année.

R

Un résumé des fonds de contrepartie reçus par l'industrie au cours de l'exercice financier

Résumé des fonds de contrepartie de l'industrie	2019-2020
Coûts de projet admissibles pour l'industrie	2 714 593 \$
Frais de gestion des programmes admissibles pour l'industrie	166 069 \$
Recettes d'adhésion admissibles pour l'industrie	67 143 \$
Total	2 947 805 \$

S

Un résumé du développement de l'écosystème entrepris au cours de l'année fiscale et le total des engagements financiers qui ont été pris pour ce développement au cours de l'année fiscale

Titre du projet (termes simples)	Volet de programme	Coût total du projet	Description en langage clair (axée sur les avantages du projet pour l'écosystème et sur la manière dont il fait progresser les priorités de la chaîne d'approvisionnement)
Bridge2Food	Écosystème, réputation mondiale	325 794 \$	En tant que co-organisateur et commanditaire principal du forum, PIC a eu l'occasion de façonner le forum afin d'apporter plus de valeur aux entreprises canadiennes de protéines végétales. Le sommet a accueilli des délégations internationales qui ont eu l'occasion d'en apprendre davantage sur les capacités du Canada et sur les possibilités d'investissement et de projets. Entre les deux sommets (Saskatoon et Calgary), plus de 400 délégués nationaux et internationaux ont participé, établissant des partenariats et des relations. Le travail du sommet s'est poursuivi dans le cadre de nombreuses réunions et événements par la suite, y compris une relation continue très positive avec les Pays-Bas et des entreprises alimentaires multinationales. Cet événement, ainsi que le travail sur la feuille de route de l'écosystème qui en découle, a permis à PIC et au Canada de devenir des leaders mondiaux dans le domaine des protéines végétales. Cet événement a rassemblé la plupart des grandes entreprises, universités et instituts de recherche canadiens impliqués dans le domaine des protéines végétales. Cela a fortement contribué à établir la position du Canada.

Titre du projet (termes simples)	Volet de programme	Coût total du projet	Description en langage clair (axée sur les avantages du projet pour l'écosystème et sur la manière dont il fait progresser les priorités de la chaîne d'approvisionnement)
Réputation alimentaire du Canada	Écosystème, réputation mondiale	15 000 \$	Le projet de la réputation alimentaire du Canada a mobilisé près de 600 acteurs du système alimentaire, dont PIC, afin de découvrir comment faire de l'alimentation canadienne le premier choix des consommateurs mondiaux au cours de la prochaine décennie, et comment définir et défendre ses revendications en matière d'alimentation sûre, nutritive et durable. En tant que partenaire officiel de laboratoire du Canada en 2020, PIC a organisé deux tables rondes à Saskatoon et Winnipeg en 2019 et a participé à plusieurs autres. Les résultats de ces rencontres ont contribué à alimenter les conclusions du rapport et les prochaines étapes, ainsi que les futurs projets sur les écosystèmes axés sur les données et la durabilité au Canada.
Analyse en ligne des compétences et des talents	Écosystème, compétences et talents	30 400 \$	Le projet aidera PIC à comprendre les programmes actuellement disponibles en matière de compétences et de talents et à examiner la documentation sur la pénurie de talents, y compris les futures compétences dans l'agriculture. La prochaine étape du projet comprendra quelques projets de collaboration avec d'autres organisations pour soutenir le plan relatif aux talents de PIC.
Marchés internationaux	Écosystème, engagement international et réputation mondiale	126 280 \$	Le projet permettra aux membres de PIC de comprendre les différents marchés et de trouver des données actuelles et historiques pour guider leurs décisions concernant les marchés internationaux qu'ils devraient explorer. Le tableau de bord interactif sera disponible sur le site Web de PIC et comparera différents pays en fonction de plusieurs données, notamment la taille et la croissance du marché des protéines végétales.
Propriété intellectuelle	Écosystème, PI	30 000 \$	Plus de 140 personnes ont participé aux ateliers, qui ont permis aux entreprises de mieux comprendre la réglementation en matière de propriété intellectuelle.
Projet de données	Écosystème, données	69 600 \$	Le projet aidera PIC à évaluer l'environnement des données dans le secteur agroalimentaire, à développer les meilleures pratiques et un plan de données pour l'avenir. Dix-huit PDG d'entreprises agroalimentaires ont été inclus dans ce projet, qui a constitué la base de la stratégie de données de PIC et des activités initiales de l'écosystème de données.
Canada West Foundation	Écosystème, réglementation	15 000 \$	Il s'agissait notamment d'entretiens avec des dirigeants du secteur agroalimentaire canadien afin de déterminer les obstacles réglementaires les plus pressants auxquels est confronté le secteur canadien des protéines végétales. Il s'agissait d'une première étape importante dans l'élaboration de l'approche de PIC en matière de modernisation de la réglementation.
Commandite du concours d'affaires JDC West	Écosystème, compétences et talents	10 000 \$	JDC West est le concours d'affaires pour étudiants de premier cycle le plus prestigieux de l'Ouest canadien. La compétition est un événement de trois jours qui met en vedette les connaissances académiques, l'athlétisme, le débat et une compétition sociale inédite. Cet événement accueille environ 1 300 participants, dont 650 délégués de premier cycle provenant de 12 des principaux établissements d'enseignement supérieur de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.
Plant Based Foods Canada	Écosystème, réglementation	32 000 \$	En travaillant avec Plant Based Foods of Canada, qui représente certains des principaux producteurs d'aliments à base de plantes au Canada – tels que Maple Leaf, Danya et d'autres – il s'agissait de rassembler d'importantes recherches via Nielsen pour mieux comprendre la consommation d'aliments à base de plantes par les Canadiens et l'impact potentiel d'une modification de la réglementation.
Ateliers sur l'écosystème	Écosystème	36 500 \$	Plus de 130 acteurs clés (industrie, universités, gouvernement, organisations à but non lucratif) se sont joints à PIC lors de quatre séances organisées dans les Prairies pour donner leur avis sur notre stratégie de renforcement des capacités et discuter des défis et des idées pour surmonter les obstacles ainsi que des projets futurs potentiels. Cela a permis de valider notre stratégie écosystémique auprès de nos membres et servira de base pour les projets futurs.

T

Un document comprenant des données de rendement en fonction d'indicateurs de rendement clés

Fonds engagés par Protein Industries Canada	48 M\$
Fonds mobilisés par l'industrie	55 M\$
Nombre de projets de technologie	7
Nombre de projets de renforcement des capacités	10
Adhésion : Nombre de membres	185
Collaboration : Participants au projet	7,6
Collaboration : Nombre d'institutions académiques ou de recherche impliquées dans les projets	18
Collaboration : Nombre de PME participantes	24
Collaboration : Nombre d'entreprises multinationales participantes	6
Emplois : Nombre d'emplois créés prévu	569

Emplois : Nombre de postes d'emploi soutenus par le financement de PIC

252

U

Une déclaration des mesures prises par le bénéficiaire pour protéger la sécurité des réseaux et des données

Protein Industries Canada s'engage à protéger les données de ses membres et de ses programmes. Notre fournisseur de services informatiques protège virtuellement les données de Protein Industries Canada en utilisant des logiciels antivirus, notamment Symantec End User Protection, Huntress, ThreatLocker, Barracuda Spam, des filtres contre les programmes malveillants, les virus et DNS, ainsi qu'en déployant une authentification multifacteur pour l'ouverture de session des employés. Notre site Web utilise le logiciel Craft CMS pour protéger toute information hébergée sur ce site. Les informations qui pourraient être considérées comme sensibles (par exemple, les propositions de projet et les informations de facturation) sont conservées sur des serveurs séparés.

V

Une déclaration du financement total reçu par le bénéficiaire de toutes les sources pour ses dépenses opérationnelles et administratives, y compris toute l'aide du gouvernement canadien et les fonds obtenus d'autres sources, pour soutenir les coûts admissibles

Déclaration du financement total reçu	2019-2020
Financement de l'initiative des supergroupes d'innovation	5 282 780 \$
Frais de gestion des programmes admissibles pour l'industrie	166 069 \$
Recettes d'adhésion admissibles pour l'industrie	67 143 \$
Total	5 515 992 \$



ANNEXE B: ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

États financiers de

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Exercice financier terminé le 31 mars 2020

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Hill Centre – Tour II
1881, rue Scarth, 20^e étage
Regina (Saskatchewan) S4P 4K9
Canada
Téléphone : 1-306-791-1200
Télécopieur : 1-306-757-4703

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Protein Industries Canada Inc.

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers de Protein Industries Canada Inc. (l'entité), lesquelles comprennent :

- L'état de la situation financière au 31 mars 2020;
- Les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date;
- Un état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date;
- Ainsi que des notes sur les états financiers, comprenant un résumé des principales conventions comptables;

(Ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de l'actif net disponible pour l'entité au 31 mars 2020, et de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice clos à cette date, en vertu des normes comptables généralement reconnues au Canada pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* » du présent rapport d'audit.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

Les autres informations relèvent de la direction. Ces autres informations se composent des éléments suivants :

- Les informations autres que celles contenues dans les états financiers et dans le rapport des auditeurs qui en découle et qui sont incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée, membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse.
KPMG Canada est prestataire de services pour KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.



Page 2

et à demeurer vigilants à l'égard de tout indicateur que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations autres que les états financiers et le rapport d'audit qui en découle, dans le rapport annuel à la date du rapport d'auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs relativement à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.



Page 3

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons notamment aux responsables de la gouvernance l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit, ainsi que nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG LLP

Comptables professionnels agréés

Regina, Canada

Le 24 juillet 2020

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

État de la situation financière

Au 31 mars 2020, avec information comparative pour 2019

	2020	2019
Actifs		
Actifs à court terme :		
Trésorerie	2 577 510 \$	712 170 \$
Comptes débiteurs	202 121	5 590
Placements	10 050	10 000
Charges payées d'avance	124 298	7 861
Innovation, Sciences et Développement économique Canada		
Financement à recevoir	3 224 149	–
Avances à recevoir sur projets	1 859 094	–
	7 997 222	735 621
Bâtiments, usine et équipement (note 3)	16 405	4 751
Actifs incorporels (note 4)	29 538	25 838
	8 043 165 \$	766 210 \$
Passif et déficit net		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	316 746 \$	119 563 \$
Apports reportés (note 6)	7 085 083	704 921
Comme remboursable pour projets	1 280 704	–
	8 682 533	824 484
Déficit net	(639 368)	(58 274)
	8 043 165 \$	766 210 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

État des résultats et évolution de l'actif net

	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020	Pour la période de 15 mois terminée le 31 mars 2019
Revenus :		
Innovation, Sciences et Développement économique Canada	5 282 780 \$	331 619 \$
Honoraires de gestion de projets	166 069	–
Frais d'adhésion et d'inscription	89 048	51 975
Autres produits	14 335	12 863
Commandites	–	389 819
	5 552 232	786 276
Charges :		
Charges liées au programme de technologie	2 687 136	–
Salaires et avantages sociaux	1 335 432	185 432
Honoraires professionnels et de consultation	664 695	416 828
Charges liées au programme d'acquisition de capacités	651 018	–
Bureau et administration	583 013	185 821
Événements et mobilisation communautaire	200 295	118 711
Amortissement	11 737	1 859
	6 133 326	908 651
Excédent des produits par rapport aux charges	(581 094)	(122 375)
Déficit net au début de l'exercice	(58 274)	64 101
Déficit net à la clôture de l'exercice	(639 368) \$	(58 274) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

État des flux de trésorerie

	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020	Pour la période de 15 mois terminée le 31 mars 2019
Encaisse fournie par (utilisée pour) :		
Activités de fonctionnement :		
Excédent des produits par rapport aux charges	(581 094) \$	(122 375) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des bâtiments, des installations et des équipements	5 437	1 859
Amortissements des actifs incorporels	6 300	—
Intérêts courus	(50)	—
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Innovation, Sciences et Développement économique Canada		
Financement à recevoir	(3 224 149)	—
Comptes débiteurs	(196 531)	(5 590)
Charges payées d'avance	(116 437)	(7 419)
Avances à recevoir sur projets	(1 859 094)	—
Créditeurs et charges à payer	197 183	97 588
Apports reportés	6 380 162	704 921
Comme remboursable pour projets	1 280 704	—
	1 892 481	668 984
Investissements :		
Achat de bâtiments, d'installations et d'équipements	(17 091)	(5 948)
Achat de placements	—	(10 000)
Achat d'actifs incorporels	(10 000)	(26 500)
	(27 091)	(42 448)
Augmentation de la trésorerie	1 865 390	626 536
Trésorerie au début de l'exercice	712 170	85 634
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 577 560 \$	712 170 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

Nature des activités :

Protein Industries Canada Inc. (la « société » ou « PIC ») est constituée en personne morale en vertu de la *Loi de 1995 sur les sociétés sans but lucratif* (loi de la Saskatchewan). L'objectif principal de la société est de recueillir des fonds et de déposer des demandes de financement dans le cadre de l'initiative des supergrappes d'innovation d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

À la suite d'un accord de financement, la société reçoit des revenus de financement importants d'ISDE pour financer le développement et la coordination de l'Initiative des supergrappes d'innovation en vue d'accélérer la croissance dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation alimentaire du Canada. La société dépend donc de la reconduction de ce financement pour le maintien de ses activités au niveau actuel.

Volets du programme :

Protein Industry Canada investit dans des programmes de technologie et de développement des capacités. Les investissements dans le volet des technologies seront réalisés sous quatre piliers : Créer, cultiver, fabriquer et vendre. Le volet technologie travaillera avec les entreprises afin de mettre à profit les forces qui stimuleront l'innovation, permettra de surmonter les barrières et d'explorer de nouvelles occasions de créer des possibilités de transformation à valeur ajoutée au Canada. Le volet Capacités se concentre sur les investissements dans les domaines prioritaires établis par l'industrie. Ces domaines offrent des possibilités considérables de croissance durable, en plus d'offrir au secteur des possibilités de réussite à long terme.

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice financier terminé le 31 mars 2020

1. Mode de présentation :

Ces états financiers sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif résumées dans la partie III du Guide de Comptables professionnels agréés Canada.

Évaluation des répercussions de la COVID-19

L'éclosion de COVID-19 a été officiellement déclarée comme pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé au cours de l'exercice, ce qui a provoqué un ralentissement économique. La conjoncture économique difficile actuellement pourrait entraîner une évolution défavorable des flux de trésorerie et des niveaux du fonds de roulement, ce qui pourrait avoir des conséquences directes sur les résultats d'exploitation de la société et sur sa situation financière tant au cours du présent exercice que par la suite. Cette situation est dynamique. Sa durée, de même que l'envergure de ses répercussions sur l'économie et ses conséquences financières pour la société sont inconnues pour le moment.

2. Principales méthodes comptables :

Les principales méthodes comptables de la société sont les suivantes :

(a) Comptabilisation des produits :

La société utilise la méthode du report pour comptabiliser ses apports. Les apports affectés sont considérés comme des produits de l'exercice au cours duquel les charges sont engagées. Les apports non affectés et les commandites sont considérés comme des revenus pour la période reçue si le montant à recevoir peut être raisonnablement évalué et que sa perception est raisonnablement assurée.

La société a signé un accord de contribution avec ISDE Canada. ISDE Canada s'est engagé à financer les coûts admissibles des programmes et des projets de la société pour une période de cinq ans commençant à l'exercice 2018-2019. En vertu de cet accord, ISDE versera une contribution non remboursable à la société, laquelle équivaudra à 75 % des coûts admissibles de son programme interne, jusqu'à concurrence de 15 % de la contribution totale, et 100 % des coûts admissibles de la portion prise en charge par PIC. Le total ne doit toutefois pas dépasser le moindre de deux montants, soit 152 843 759 dollars, ou 100 % de l'ensemble des fonds de contrepartie de l'industrie obtenus par la société sur cinq ans. Le montant des contributions d'ISDE variera d'une année à l'autre en fonction des charges de fonctionnement et pour les projets tels qu'anticipés. Les sommes pourront être réaffectées à d'autres exercices sur la période de cinq ans, sur approbation écrite du ministre ou d'ISDE.

Les frais de gestion de projet, qui sont de 4 % des coûts totaux admissibles du projet, sont facturés pour les projets dans le cadre du volet des technologies. Les frais de gestion de projets sont facturés une fois que les coûts pour le projet sont engagés.

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice financier terminé le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(b) Actifs et passifs financiers :

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, à la constatation initiale. Ensuite, ils sont inscrits au coût, ou au coût après amortissement, à moins que la direction ait décidé d'évaluer ces instruments à leur juste valeur. La société n'a pas choisi d'évaluer ses instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition des instruments financiers mesurés subséquemment à leur juste valeur ont été dépensés tels qu'engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés par coûts de transaction engagés pour l'acquisition et les frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers sont soumis à des tests de dépréciation annuellement, à la fin de l'exercice, si on constate des indicateurs de dépréciation. Si un indicateur de dépréciation est constaté, la société établira s'il y a des changements défavorables dans le montant anticipé ou dans les flux de trésorerie futurs des actifs financiers. Si des changements défavorables importants sont anticipés dans les flux de trésorerie, la valeur comptable des actifs financiers est réduite à la plus élevée entre la juste valeur actuelle du flux de trésorerie anticipé et le montant qui pourrait être obtenu avec la vente de l'actif financier ou celui que s'attend à obtenir la société en exerçant son droit à l'endroit de toute sûreté. Si les événements et circonstances s'inversent au cours d'une future période, la perte de valeur sera inversée d'un montant équivalent à son appréciation, sans dépasser toutefois sa valeur comptable initiale.

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice financier terminé le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite) :

(c) Bâtiments, installations et équipement :

Les bâtiments, installations et équipement sont indiqués au coût, moins l'amortissement accumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux annuels suivants :

Actif	Taux
Mobilier et équipement	20 à 45 %
Améliorations locatives	25 %

(d) Actifs incorporels :

Les actifs incorporels sont indiqués au coût, moins l'amortissement accumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, à l'aide d'un taux annuel de 20 %.

(e) Financement à recevoir d'ISDE :

Le financement à recevoir d'ISDE est le montant dû par ISDE pour les coûts relatifs aux projets et au fonctionnement. Comme ces montants concernent l'année suivante, ils ont été reportés (note 6).

(f) Impôt sur le revenu :

La société a été constituée sous le régime de la *Loi de 1995 sur les sociétés sans but lucratif* de la Saskatchewan. En vertu de la loi actuelle, aucun impôt sur le revenu sur les revenus reportés n'a à être payé par ces sociétés.

(g) Utilisation d'estimations :

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les éléments significatifs pouvant faire l'objet de telles estimations et hypothèses sont notamment les valeurs comptables des bâtiments, des installations et des équipements, ainsi que la valeur des comptes débiteurs et des avances à recevoir pour les projets d'ISDE. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice financier terminé le 31 mars 2020

3. Bâtiments, installations et équipement :

	2020		2019	
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette au livre	Valeur nette au livre
Mobilier et équipement	21 743 \$	6 471 \$	15 272 \$	4 751 \$
Améliorations locatives	1 295	162	1 133	–
	23 038 \$	6 633 \$	16 405 \$	4 751 \$

4. Actifs incorporels :

	2020		2019	
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette au livre	Valeur nette au livre
Site Web	36 500 \$	6 962 \$	29 538 \$	25 838 \$

5. Crédoiteurs et charges à payer :

Les remises gouvernementales à payer sont incluses dans les crédoiteurs et charges à payer et sont au montant de :10 847 \$ (3 831 \$ en 2019) pour l'assurance-accidents des travailleurs et la TPS.

6. Apports reportés :

Les apports reportés sont les fonds gouvernementaux non dépensés grevés d'affectations externes issus du programme d'ISDE, prévus aux fins d'assurer un financement aux bénéficiaires admissibles pour de futurs projets et pour le paiement des frais de fonctionnement de PIC pour les années subséquentes. Les changements au solde des apports reportés sont les suivants :

	2020	2019
Solde de départ	704 921 \$	– \$
Financement reçu	11 662 942	1 036 540
Considérés comme revenus au cours de l'exercice	(5 282 780)	(331 619)
	7 085 083 \$	704 921 \$

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice financier terminé le 31 mars 2020

7. Engagements :

La société est engagée dans un contrat de location d'espaces de bureaux pour les trois prochaines années, comme suit :

2021	85 440 \$
2022	85 685
2023	85 934

La société investit dans des projets dans le cadre de son programme de technologie. Les projets en question sont choisis dans le cadre d'un processus concurrentiel et les promoteurs retenus concluent un accord-cadre dans lequel sont expliquées les modalités de l'investissement. En date du 31 mars 2020, les engagements à l'égard du financement de programmes sont les suivants :

	Montant total de co-investissement engagé	Estimation des engagements restants
Programme de technologie	42 334 180 \$	39 647 044 \$

PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice financier terminé le 31 mars 2020

8. Risques financiers et concentration du risque :

La société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée aux risques suivants lors de son utilisation d'instruments financiers :

a) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie puisse manquer à ses obligations contractuelles et entraîner ainsi une perte financière. La société est exposée au risque de crédit pour ce qui est de l'encaisse, des comptes débiteurs, des avances à recevoir sur projets et des investissements. La valeur comptable des actifs financiers sur l'état de la situation financière constituait le risque de crédit maximal de la société au 31 mars 2020.

Les comptes débiteurs et les avances à recevoir sur projets de la société tels que déclarés dans l'état de la situation financière, sont nets de la provision pour mauvaises créances (2020 : aucune, 2018-2019 : aucune), selon son estimation de la direction en fonction de l'expérience antérieure et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle. La société n'a pas été exposée à des risques importants associés à un seul client et n'a pas non plus contracté de mauvaises créances importantes au cours de l'exercice. Le risque de crédit sur l'encaisse et sur les investissements à court terme est limité, car les contreparties sont des banques à charte dont la cote de crédit, telle qu'attribuée par des agences de notation nationales, est élevée. On n'a constaté aucun changement dans l'exposition au risque comparativement à la période précédente.

b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations dans des délais et à des coûts raisonnables. La société contrôle son risque de liquidité en assurant la surveillance de ses normes de fonctionnement. La société prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour remplir ses obligations.